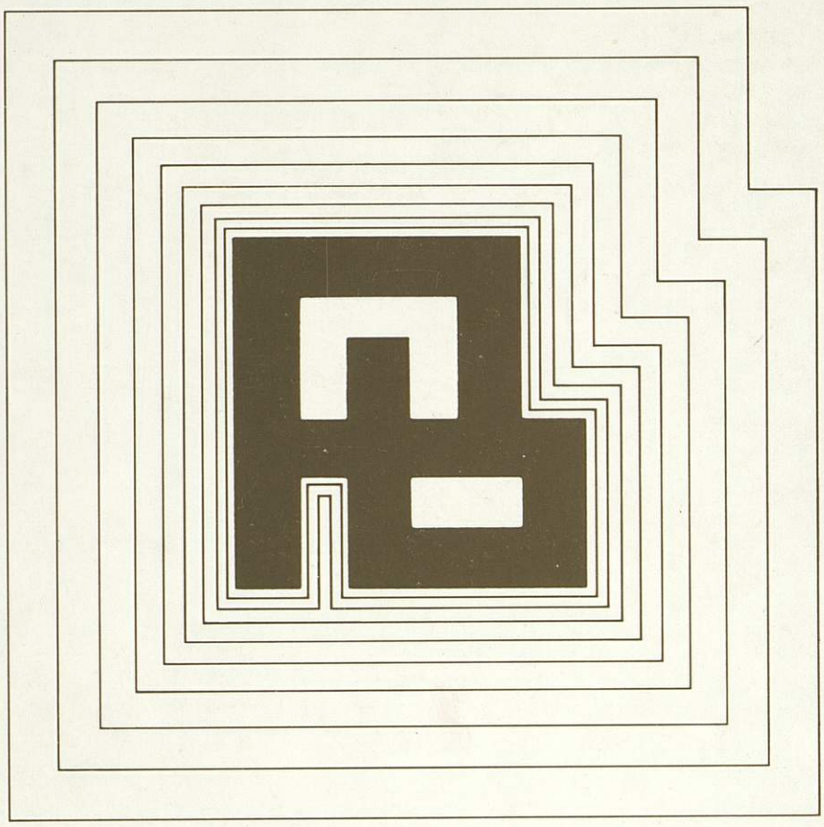

BANQUE PARIBAS

1984

A l'origine de ce qu'est aujourd'hui le Groupe Paribas, la Banque de Paris et des Pays-Bas a été fondée en 1872 par la fusion de deux établissements, l'un français, la Banque de Paris, l'autre néerlandais, la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas. C'est elle dont le nom a été contracté sous la forme de PARIBAS.

Devenue filiale de la Compagnie Financière de Paribas, société holding du Groupe, lors de la réorganisation de structures intervenue en 1968, la Banque Paribas est la plus importante des banques qui portent le nom de Paribas et demeure le principal centre opérationnel du Groupe.

Elle exerce, en France comme à l'étranger, les principaux métiers bancaires et financiers. Banque à métiers multiples, elle a trois spécificités essentielles :

Une banque du haut de gamme

Fidèle a son option d'origine, elle ne fait pas les opérations bancaires dites de détail. Au contraire, s'adressant principalement à une clientèle d'entreprises, elle propose une grande variété de concours avec un savoir-faire particulier dans la conception et la réalisation d'opérations à haute technicité et de montant unitaire élevé.

En tant que Banque commerciale, elle entretient des relations avec les grands groupes industriels et commerciaux et se situe parmi les premiers établissements de la place en matière de financement de la grande exportation française. Son réseau de 62 succursales et agences en France lui permet d'apporter un soutien croissant aux moyennes entreprises. Elle joue un rôle de tout premier plan sur le marché financier français, en particulier en matière d'émissions obligataires. Elle a en outre une importante activité de gestion d'actifs pour compte de tiers, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'institutions.

Une banque industrielle

La Banque joue un rôle prépondérant dans le suivi et la gestion du portefeuille de participations du Groupe Paribas, qui atteint aujourd'hui 13 milliards de francs. En outre, s'appuyant sur sa connaissance des divers tissus industriels français et internationaux et sur ses compétences en matière d'ingénierie financière, elle a développé, au service de sa clientèle, une activité de conseil en matière de rapprochements d'entreprises, fusions-acquisitions... Depuis plusieurs années, elle est particulièrement active en matière de capital à risque et de soutien aux technologies de pointe, domaine dans lequel elle a été l'un des pionniers en France.

Une banque internationale

Elle figure parmi les leaders du marché international des capitaux, occupant par exemple, en 1984, une position de tout premier plan mondial sur le marché des swaps et sur celui des émissions en ECU.

La Banque Paribas est directement présente dans 44 pays grâce à ses succursales, filiales, bureaux de représentation et délégations. Ce réseau s'intègre à celui de l'ensemble des banques du Groupe portant le nom de Paribas qui sont implantées dans 53 pays où elles disposent au total de près de 250 points de vente.

Cette implantation internationale permet à la Banque d'être présente sur toutes les grandes places hors des frontières et de participer activement au financement du commerce international.

1984 : QUELQUES FAITS MARQUANTS

- Un réseau bancaire en expansion, avec 12 nouvelles implantations en France et à l'étranger.
- Sur le marché financier français, chef de file de 64 émissions totalisant 100 milliards de francs.
- Un soutien aux exportations françaises avec la signature pour 3,4 milliards de francs de crédits-acheteur nouveaux.
- Des efforts accrus en matière d'organisation, avec l'adoption d'un Schéma Directeur d'Organisation et d'Informatique.
- Un renforcement des fonds permanents avec l'émission d'un emprunt à durée non déterminée de $ 200 millions.
- Sur le marché des émissions internationales, la participation à la direction d'opérations représentant plus de 40 % du volume émis.
- Une assistance en matière d'ingénierie financière, avec, par exemple, la restructuration de l'actionnariat de la Banque Privée de Gestion Financière.
- Des locaux de travail agrandis, avec l'acquisition d'un nouvel immeuble de 8 000 m^2, boulevard de la Madeleine, proche du siège de la rue d'Antin.

CHIFFRES CARACTERISTIQUES

(en millions de francs)	1983	**1984**	*Variation 1984/1983*
Total du bilan	205 161	**238 034**	*+16,0 %*
Crédits clientèle	103 869	**119 502**	*+15,0 %*
Dépôts clientèle	38 665	**49 723**	*+28,6 %*
Fonds sans obligation de remboursement (1)	2 155	**4 141**	*+92,2 %*
Fonds propres (2)	2 155	**2 223**	*+ 3,2 %*
Produit net bancaire	4 131	**4 673**	*+13,1 %*
Résultat brut	2 308	**2 614**	*+13,3 %*
Résultat net	175,6	**198,1**	*+12,8 %*

(1) y compris l'emprunt de $ 200 millions à durée non déterminée et après affectation des résultats.
(2) après affectation des résultats.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS

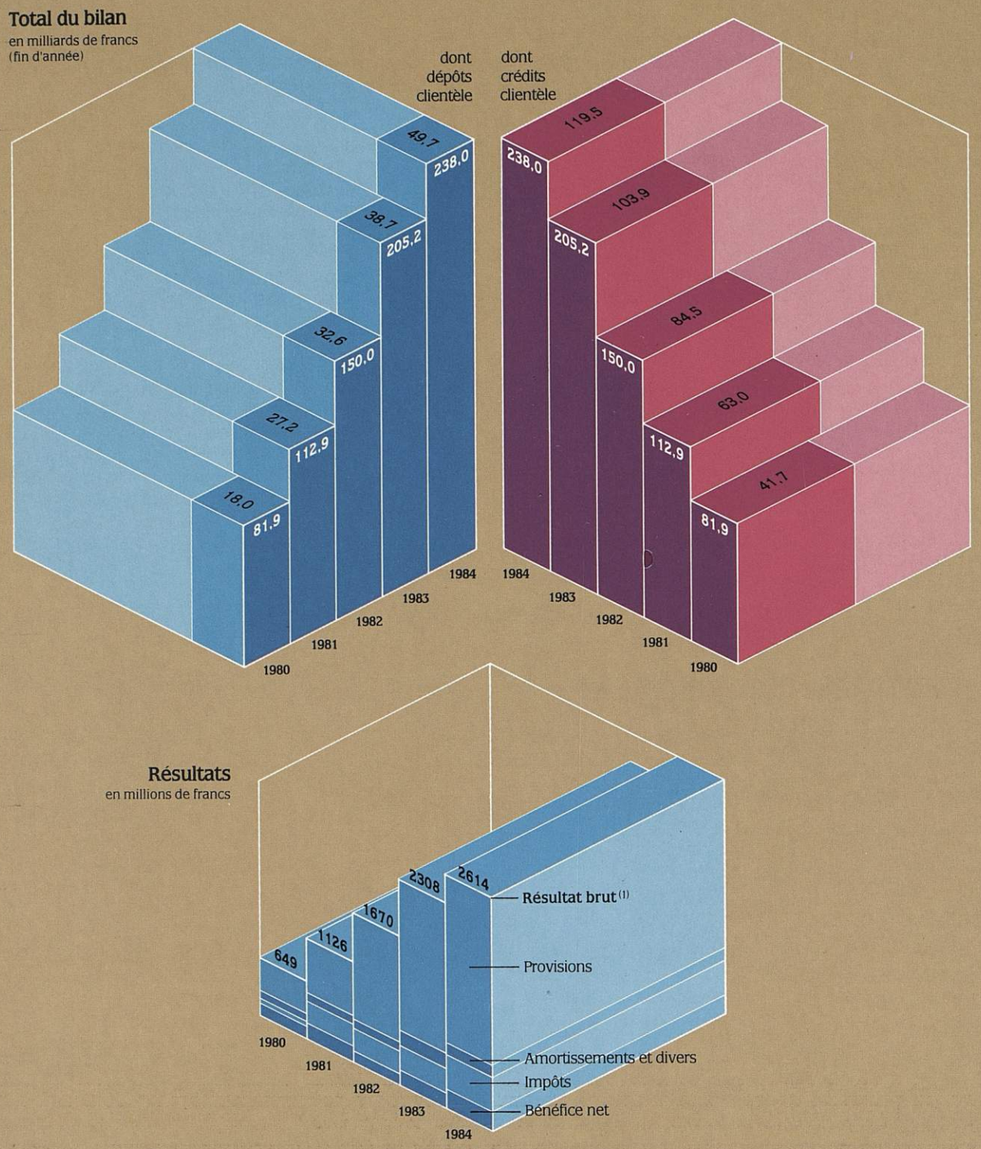

(1) avant impôts, amortissements et provisions

MESSAGE DU PRESIDENT

La Banque Paribas occupe au sein du Groupe une place centrale, car le Groupe est né d'elle. Trois options essentielles guident son action :

• Conserver une dimension humaine : elle emploie environ 5 000 personnes, ce qui paraît une dimension optimale, conforme à sa vocation de banque de gros, et qui la protège contre les risques bien connus de lenteur de décision et de cloisonnement des activités qui menacent les organisations trop nombreuses.
• Etre une banque riche en matière grise répondant à la demande d'une clientèle de plus en plus sophistiquée et exigeante. La Banque affirme son professionnalisme par sa très forte proportion de cadres, et la productivité élevée de ses équipes, qui sont à l'origine d'un produit net bancaire d'environ un million de francs par salarié.
• Se développer comme une banque à métiers multiples : elle a toujours exercé simultanément plusieurs métiers, ce qui assure un bon équilibrage dans la provenance des résultats et garantit sa pérennité.

C'est en suivant ces principes que la Banque Paribas s'est constituée, en France ainsi que dans de nombreux autres pays et sur le plan international le plus large, une clientèle fidèle, tant d'emprunteurs que d'investisseurs, tant de personnes physiques que de sociétés et d'institutions, qui recherchent sa compétence et apprécient la gamme de ses services.

C'est aussi en suivant cette ligne qu'année après année, la Banque étend ses affaires et augmente à un rythme exceptionnel le volume de son activité et le niveau de ses résultats. Les chiffres que rassemble le Rapport Annuel en apportent la preuve ; avec le recul de quelques années, ils sont encore plus frappants : le montant total du bilan qui atteint maintenant 238 milliards de francs a été multiplié par près de 3 sur une période de 4 ans ; les crédits ont augmenté de 187 % ; les dépôts, de 176 %. En 1984, le résultat brut d'exploitation marque un niveau record de 2 614 millions de francs, en progrès de 13 % sur 1983 et de 57 % sur 1982. Les provisions sont elles-mêmes en accroissement, à 1,9 milliard de francs, et le bénéfice net de la Banque s'établit à 198 millions de francs, en progression de 13 % sur l'année précédente.

Parallèlement à ces résultats chiffrés, une série d'améliorations qualitatives caractérisent l'exploitation. L'équilibre entre les diverses sources de rentabilité que constituent les différents secteurs de la Banque se confirme, et représente une grande force pour l'avenir. Le réseau des succursales à l'étranger, de création récente, parvient à une maturité qui se traduit par une amélioration des bases de son financement. Dans le bouleversement que connaissent les activités de marché, non seulement la Banque assume sa place dans le changement, mais elle joue un rôle actif dans la création de nouveaux instruments et progresse dans ses positions concurrentielles.

Ces mutations ne s'accomplissent pas sans problèmes ni sans efforts. L'accroissement des fonds propres, par exemple, est une sévère nécessité pour soutenir ce développement rapide : grâce à une opération financière réalisée en 1984, ceux dont la Banque dispose sans obligation de remboursement dépassent maintenant 4 milliards de francs, en progression de 180 % en trois ans. Quant aux efforts, ils sont constants mais encouragés et justifiés par les progrès qui, l'expérience le prouve, sont à la portée de la Banque dans la droite ligne de son caractère spécifique et en parfaite homogénéité avec les potentialités des marchés. C'est dans cet esprit que trois projets ont été définis comme prioritaires à moyen terme, et que les structures appropriées ont été créées : ils consistent
• à élargir les relations avec les moyennes entreprises,
• à développer la gestion d'actifs pour compte de tiers,
• à faire de Paribas une des dix principales banques sur le marché international des capitaux.

Un certain vent de pessimisme souffle actuellement sur la prospective des banques françaises parce que, face à la montée des risques domestiques et internationaux, leurs fonds propres paraissent insuffisants et parce que, avec la baisse souhaitable des taux d'intérêt, le coût administratif et financier des dépôts collectés pourrait montrer un manque d'élasticité. Sans être indifférente à cette évolution, la Banque Paribas ne la redoute pas, en raison de ses atouts traditionnels, de la structure particulière de son refinancement et de la force du Groupe auquel elle est adossée. Avec obstination, nous poursuivrons notre route, convaincus que le service de nos clients et notre propre prospérité peuvent continuer à se rencontrer.

Jean-Yves Haberer
Président-Directeur Général
Banque Paribas

LE COMITE EXECUTIF DE PARIBAS EN JANVIER 1985

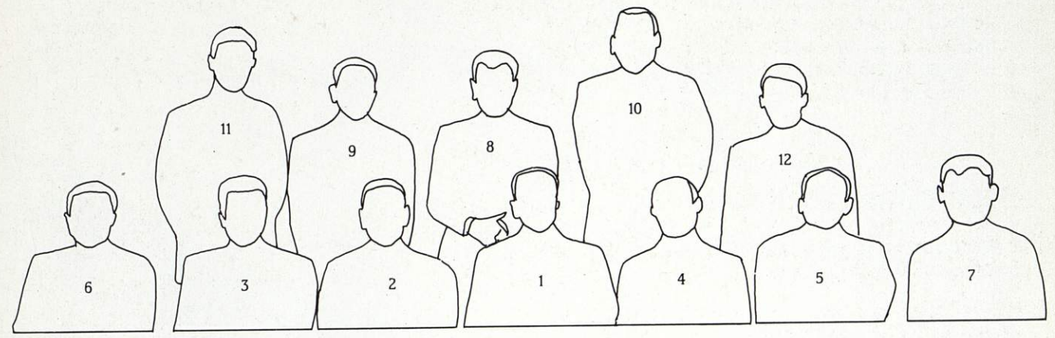

1

Jean-Yves Haberer

Président-Directeur Général de la Compagnie Financière de Paribas
Président-Directeur Général de la Banque Paribas
Président de Paribas International
Président du Conseil de Surveillance de la Compagnie Bancaire

2

François Morin

Vice-Président du Comité Exécutif
Directeur Général de la Compagnie Financière de Paribas
Délégué Général de la Banque Paribas, chargé du Département des Opérations de Marché
Président de l'OPFI-Paribas

3

Alain de Wulf

Directeur Général Adjoint de la Compagnie Financière de Paribas
Délégué Général de la Banque Paribas, chargé du Département des Affaires Financières Industrielles

4

Jean-Pierre Fontaine

Directeur Général Adjoint de la Banque Paribas, chargé du Département des Affaires Générales

5

Hubert de Saint-Amand

Directeur Général Adjoint de la Banque Paribas, chargé du Département International
Directeur Général de Paribas International

6

Philippe Dulac

Directeur Général Adjoint de la Banque Paribas, chargé du Département Bancaire
Président de l'OPB-Paribas

7

Patrick Deveaud

Directeur Général Adjoint de la Banque Paribas, chargé de la Délégation à l'Action Commerciale Extérieure

8

Jean Eschbach

Directeur Central du Département Bancaire de la Banque Paribas

9

François Homolle

Directeur Central du Département des Opérations de Marché de la Banque Paribas

10

Michel François-Poncet

Délégué permanent du Groupe Paribas en Amérique du Nord
Président de Paribas North America

11

Gilles Cosson

Directeur Central du Département des Affaires Financières Industrielles de la Banque Paribas

12

Christian Manset

Secrétaire Général de la Compagnie Financière de Paribas
Directeur de la Gestion Financière de la Banque Paribas

ORGANISATION GENERALE DE LA BANQUE PARIBAS

Les différentes activités de la Banque Paribas sont rassemblées au sein de six Départements. Chacun d'entre eux est placé sous l'autorité d'un Responsable qui, dans sa sphère de compétence, a une délégation directe du Président-directeur général.
Cette organisation en étoile reflète la vocation de la Banque Paribas qui est par excellence une banque à métiers multiples.

Département Bancaire

P. Dulac, Directeur général adjoint
J. Eschbach, Directeur Central

Directions

Immobilier, G. Le Breton
Relations avec les grandes entreprises, J. Eschbach
Relations avec les groupes internationaux, O. Brunet
Développement et Agences, P. Martinaud

Département des Affaires Générales

J.-P. Fontaine, Directeur général adjoint

Directions

Organisation et Administration Générale, J.-F. Poupinel
Relations Humaines, P. Ledan
Services Centraux, D. Huot
Etudes Economiques et Financières, M. Develle
Affaires Juridiques, J. Cotte
Services Fiscaux, P. de Fréminet
Prospective Technologique Transnationale, R. Lattès

Département des Affaires Financières Industrielles

A. de Wulf, Délégué général
G. Cosson, Directeur Central
A. Battestini

Directions

Investissements Industriels, G. Cosson
Investissements : Biens de grande consommation, affaires commerciales et touristiques, D. Schmidt
Ressources Naturelles, J.-N. Mathieu
Investissements Internationaux, L. Lacaille
Innovation Technologique, M. Jaügey

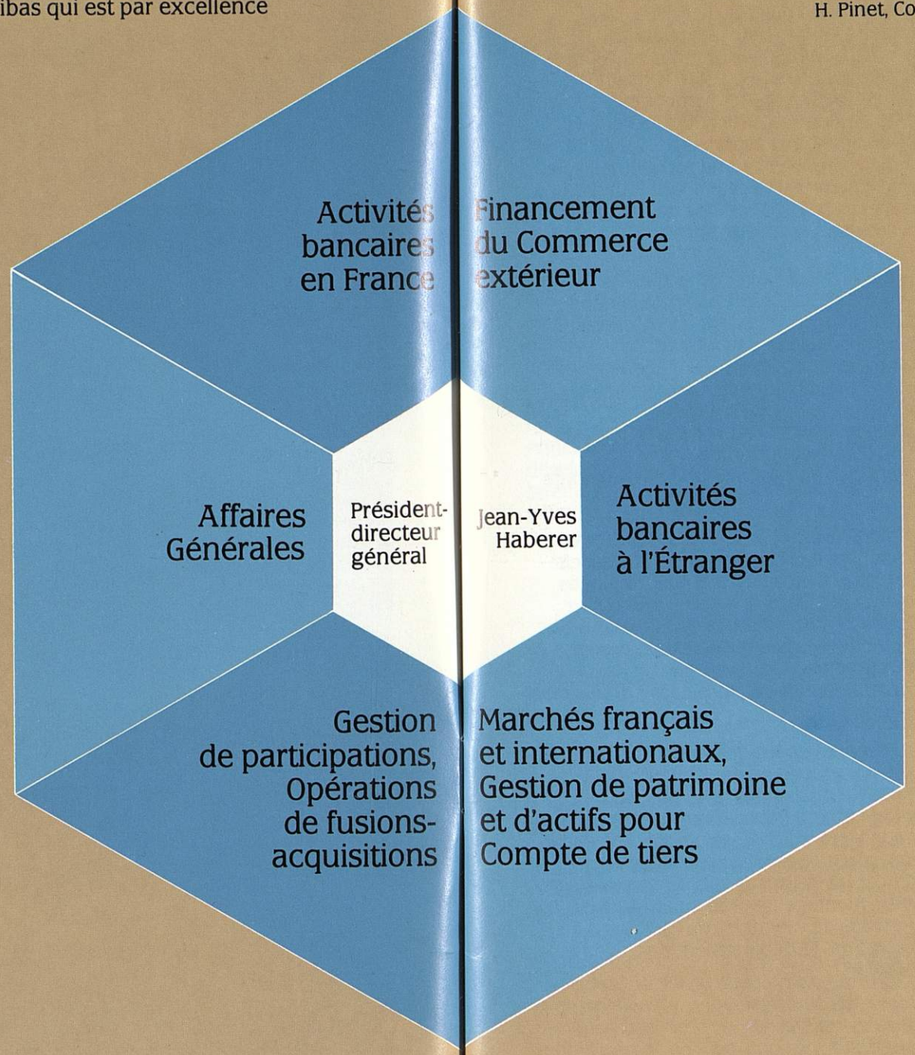

Conseillers du Président

G. Rambaud, Conseiller spécial
D. Bédin, Conseiller
H. Froment Meurice, Conseiller
H. Pinet, Conseiller

Directions dépendant directement du comité exécutif

Gestion financière, C. Manset
Inspection générale, G. Steichen
Engagements, J. Retière-Lehideux
Communication, A. Azoulay

Délégation à l'Action Commerciale Extérieure

P. Deveaud, Directeur général adjoint
J. de Szilbereky
E. Lemaistre

Département International

H. de Saint-Amand, Directeur général adjoint
P. de Longuemar

Directions

Amérique, M. Barret
Asie-Pacifique, M. Jacquet
Europe, D. Schneiter
Moyen-Orient-Afrique, P. Drillet

Département des Opérations de Marché

F. Morin, Délégué général
F. Homolle et R. Carvallo, Directeurs Centraux

Directions

Direction Financière, F. Homolle, A. Battestini, H. Grosperrin
Opérations Financières Internationales, E. Saouaf
Trésorerie et Changes, D. Hoenn
Gestion Privée, A. de Ménibus

Une Banque commerciale tournée vers les entreprises

Les crédits de la Banque Paribas sont essentiellement consentis aux entreprises. Ils recouvrent l'ensemble des grands secteurs de l'économie nationale, mais revêtent une importance particulière dans certains d'entre eux, tels l'énergie, l'électronique ou l'aérospatiale.

L'activité bancaire en France de la Banque Paribas s'exerce également par l'intermédiaire de sa filiale à 98 %, l'Omnium de Participations Bancaires de Paribas. Cet établissement financier avait, fin septembre 1984, date de la clôture de son exercice, un encours de crédits de 3,5 milliards de francs.

Au travers de l'OPB-Paribas, la Banque gère par ailleurs un certain nombre de participations dans des établissements bancaires et financiers, comme la Cocefi, le Crédit Sucrier et Alimentaire, la Banque Pétrofigaz ou la Société Industrielle de Banque. L'OPB-Paribas a mené à bien, en 1984, la restructuration de l'actionnariat de la Banque Privée de Gestion Financière, dont il détient désormais 10 % du capital[1]

Le Département Bancaire, en charge des activités de banque commerciale en France, compte quatre directions opérationnelles. Deux d'entre elles s'adressent aux grandes entreprises : la Direction des Relations avec les Grandes Entreprises est en contact avec celles installées principalement en France ; la Direction des Relations avec les Groupes Internationaux travaille avec celles appartenant à un groupe multinational. La Direction du Développement et des Agences assure les relations avec la clientèle située dans des secteurs en développement, avec les moyennes entreprises et gère le réseau de succursales et d'agences de la Banque en métropole. Enfin, la Direction Immobilière accorde des concours dans le domaine immobilier et suit les participations du Groupe Paribas dans ce secteur.

Cette organisation correspond notamment à deux grandes vocations de la Banque Paribas :

- conformément à la tradition, elle est une banque de gros au service des entreprises de grande taille,
- mais elle consacre aussi des efforts croissants au service des moyennes entreprises performantes.

(1) *L'OPFI-Paribas détient également 10 % du capital de la BPGF.*

Les concours aux grandes entreprises

La vocation de banque de gros de Paribas l'a conduite à nouer de longue date des relations privilégiées avec de nombreuses grandes entreprises françaises et internationales, à qui elle consent des crédits de montant unitaire généralement élevé. Ainsi, les engagements autorisés (crédits de trésorerie et engagements par signature) supérieurs à 1 milliard de francs par groupe représentaient au total, fin 1984, la moitié des engagements du Département Bancaire. La part de ceux supérieurs à 100 millions de francs par groupe client comptait pour 85 % du total.

En 1984, la Banque a poursuivi son action en direction des entreprises industrielles appartenant à ses secteurs d'intervention traditionnels et a étendu ses relations avec les filiales françaises des groupes étrangers. Elle a également développé des efforts particuliers vis-à-vis de couches de clientèle situées dans des secteurs nouveaux. Ce souci de renouvellement et de diversification de son fonds de commerce s'est notamment traduit par une cinquantaine d'entrées en relations notables au cours de l'exercice.

La Banque a par ailleurs collaboré, en liaison avec les Pouvoirs Publics, au montage de plans industriels visant à relancer les activités d'entreprises touchées par la crise économique. Dans le secteur immobilier, toujours affecté par la diminution du nombre de mises en chantier, elle a poursuivi sa politique de soutien actif aux sociétés proches du Groupe Paribas, la situation d'un certain nombre d'entre elles s'améliorant d'ailleurs nettement.

De nombreux services spécifiques ou techniques nouvelles ont été mis en place pour répondre aux besoins de la clientèle : instruments de gestion de trésorerie ; montage pour compte commun des pools bancaires de crédits garantis par les procédures de la loi Dailly ; mise en place de lignes confirmées de sterling acceptances en liaison avec la succursale de la Banque à Londres ; montage de prêts multi-devises, et d'opérations de swaps de monnaies ou de taux d'intérêt, en liaison avec le Département des Opérations de Marché…

Un soutien accru aux moyennes entreprises

A partir de son réseau d'agences, la Banque a déployé des efforts soutenus en direction des moyennes entreprises. Ont pu être valorisées auprès de celles-ci, ses compétences particulières en matière d'exportation et dans les domaines financier et industriel.

Le nombre de succursales et d'agences a augmenté de 20 % au cours des deux dernières années, de sorte que la Banque est désormais présente dans toutes les régions et améliore ainsi son approche des entreprises industrielles et commerciales de taille moyenne. Au cours de l'année 1984, trois nouveaux guichets ont été ouverts à Angoulême, Nîmes et Saint-Mandé. Une nouvelle implantation a vu le jour à Tourcoing, au début de l'année 1985.

L'activité du réseau, qui compte 17 implantations à Paris et dans la couronne, 45 en province et dans la Principauté de Monaco, s'est particulièrement bien développée au cours de l'exercice 1984. Les dépôts ont atteint 7,7 milliards de francs, la conservation-titres a dépassé les 11 milliards de francs et les emplois se sont élevés, en moyenne, à 8 milliards de francs.

Les conditions générales de l'activité bancaire en 1984

L'environnement bancaire en France au cours de l'exercice a été marqué par :

- la baisse des taux d'intérêt, sous la conduite des Autorités Monétaires. Le taux d'intervention de l'Institut d'Emission est revenu à 10,75 % en fin d'année contre 12 % en novembre 1983, alors que le taux au jour le jour sur le marché monétaire s'établissait en moyenne à 11,74 % en 1984 contre 12,53 % l'année précédente ;
- la faiblesse de la demande de crédit des entreprises, en raison de facteurs tant économiques (réduction de l'inflation, faiblesse de la progression de l'activité industrielle et des investissements…) que financiers (amélioration de la rentabilité des entreprises, renforcement de leurs capitaux permanents par appel à l'épargne…) ;
- des conditions d'exploitation modifiées par des facteurs favorables, comme un différentiel moins pénalisant entre le taux de base et les taux de refinancement, mais également par des facteurs défavorables, comme la détérioration des marges de la profession ;
- une tendance à l'affaiblissement de la fonction d'intermédiation bancaire au profit des activités sur les marchés financiers ;
- des mutations d'ordre réglementaire, comme le vote de la Loi Bancaire et la modification du système de régulation du crédit, cette dernière n'entrant en application qu'à partir du début de l'année 1985.

Dans ce contexte, le total des crédits à la clientèle de la Banque en France (en francs et en devises) a atteint 62,8 milliards de francs fin 1984, en hausse de 5 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation résulte d'une progression encore assez sensible des crédits à l'exportation, mais d'une stabilisation relative des financements domestiques en raison d'une demande de crédits très ralentie de la part des grandes entreprises.

Les dépôts de la clientèle de la Banque en France se sont établis à 16,6 milliards de francs contre 16,2 milliards de francs fin 1983. Cette légère progression a concerné aussi bien les dépôts en francs (11,7 milliards de francs fin 1984), et en particulier ceux à vue, que les dépôts en devises (4,9 milliards de francs en fin d'exercice).

LES CREDITS ET LES DEPOTS DE LA BANQUE EN METROPOLE

Total des crédits
en milliards de francs
(fin d'année)

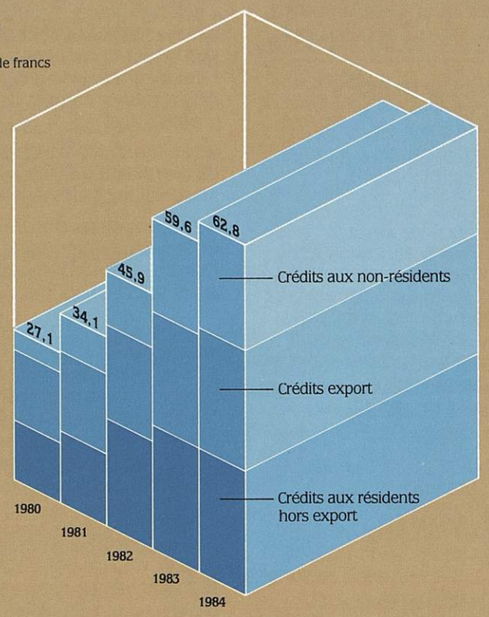

Total des dépôts
en milliards de francs
(fin d'année)

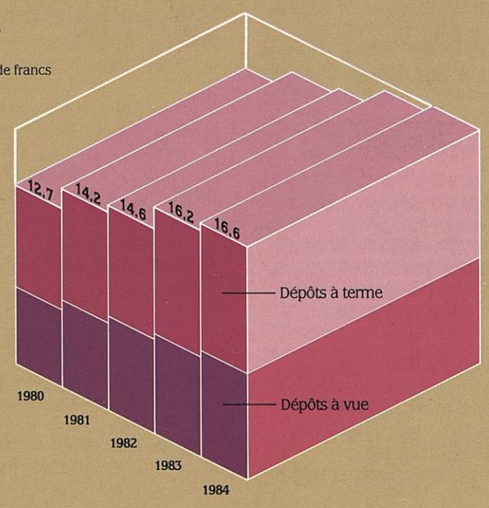

Des moyens et une organisation au service des exportations françaises

Les opérations de commerce extérieur (notamment le financement de la grande exportation française) sont effectuées principalement par la Délégation à l'Action Commerciale Extérieure. Elles constituent une part notable du fonds de commerce bancaire de la Banque Paribas : fin 1984, les encours à l'exportation représentaient 21,3 milliards de francs, soit le tiers du total des crédits consentis par la Banque à partir de la métropole.

Avec 15 % de l'ensemble des crédits-acheteur signés en tant que seul chef de file depuis 1965, date de création de ce type de financements, et environ 10 % des encours de la place à l'heure actuelle, Paribas compte parmi les quatre plus importantes banques françaises en la matière.

La Banque s'appuie sur ses équipes du siège, ainsi que sur son réseau à l'étranger (bureaux et délégations) qui compte au total 30 points de vente (y compris les conseillers) voués principalement au soutien des exportations françaises.

1984 : maintien de l'activité de la Banque dans une conjoncture assez morose

Dans un environnement marqué par une légère régression du montant des grands contrats français à l'exportation, la Banque a maintenu son courant d'activités en 1984 en signant pour 3,4 milliards de francs de crédits-acheteur nouveaux (dont la moitié accordée en devises autres que le franc français).

Parmi les principaux contrats emportés par l'industrie française à l'étranger, dont l'ingénierie du financement a été conçue et mise en place par la Banque Paribas, on peut mentionner :

- Au Moyen-Orient : la conclusion du premier financement à moyen terme de $ 77 millions, octroyé à l'Irak au profit de la State Organization for Oil Projects pour la réalisation d'une unité d'huile lubrifiante adjugée au Consortium franco-italien Technip-Technipetrol.
- En Asie du Sud-Est : la signature de crédits de plus de 500 millions de francs, en tant que chef de file pour le financement de la vente, par la Compagnie Générale d'Automatisme, d'un système de péage du métro de Séoul.

La participation de la Banque comme co-chef de file de crédits de $ 38 millions, destinés à financer la part française de deux Airbus achetés par Thai Airways International.

- Aux Etats-Unis : l'ingénierie financière et le montage de crédits de $ 12 millions dans le cadre de la vente par la Société Anonyme des Télécommunications d'équipements pour un réseau téléphonique en fibre optique.
- En Amérique Latine : des concours de plus de $ 150 millions octroyés par le Groupe Thomson-CSF et sa filiale, la Compagnie Générale de Radiologie, destinés à des équipements de contrôle aérien et des hôpitaux au Brésil.

Par ailleurs, dans le cadre du développement des relations avec la République Populaire de Chine, la Banque Paribas a participé, notamment en association avec la Banque de Chine, à la constitution de la société de leasing Leasepack, dont elle détient désormais 20 % du capital. Cette entreprise est destinée à financer le renouvellement du parc des équipements chinois d'emballage.

Du crédit à l'ingénierie financière

Face à la complexité croissante des opérations et à l'âpreté de la compétition sur les marchés mondiaux, l'action de la Banque vise à offrir un service global d'ingénierie financière allant au-delà de la simple activité de crédits. Dans cet esprit, au cours de l'exercice 1984 :

- elle a poursuivi ses activités en matière de project finance ;
- elle a créé un Groupe spécialisé dans l'ingénierie des compensations.

Les crédits internationaux

La Banque a continué à intervenir activement en matière de crédits internationaux, tant en accompagnement des crédits à l'exportation que pour soutenir l'activité de son réseau à l'étranger, ainsi que dans le cadre du développement de nouveaux produits financiers, en liaison avec la Direction des Opérations Financières Internationales. En tant que chef de file (avec 71 opérations), elle a occupé la deuxième place parmi les banques françaises opérant dans ce domaine.

OPERATIONS DE MARCHE

Croissance et mutation des marchés

Les marchés de capitaux français et internationaux ont été marqués, en 1984, par la poursuite de deux tendances :

- Une forte croissance en volume, en liaison avec la baisse des taux d'intérêt et l'orientation de plus en plus accusée des agents économiques (ménages, entreprises, institutions) en direction des marchés financiers.
- Une mutation constante, sous l'effet de la création de nouveaux produits et du décloisonnement de plus en plus sensible des principaux marchés, financiers et monétaires, nationaux et internationaux.

Par son Département des Opérations de Marché, qui compte quatre Directions spécialisées (Direction Financière, Opérations Financières Internationales, Trésorerie et Changes, Gestion Privée), la Banque Paribas est notamment, tant en France qu'au niveau international :

- Un des tout premiers intermédiaires financiers entre émetteurs et investisseurs.
- Un intervenant de premier plan dans le conseil en matière de placements et dans la gestion d'actifs pour compte de tiers, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises, d'institutions…

En outre, elle est active sur le marché monétaire et les marchés des changes, tant pour son propre compte que pour celui de sa clientèle, et propose une gamme complète de services en matière de titres et de Bourse.

Le marché financier français

Le montant global des émissions de valeurs mobilières offertes en souscriptions publiques a atteint le niveau record de 257 milliards de francs, en hausse de 25,4 % par rapport à l'année précédente.

Les émissions sur le marché obligataire se sont élevées à 241 milliards de francs dont 233 milliards de francs pour les émissions classiques et 8 milliards de francs pour les titres participatifs. Avec plus de 400 milliards de francs de transactions dans l'année, l'activité sur le marché secondaire a également été très intense. La baisse des taux d'intérêt, la croissance considérable des actifs des instruments de gestion collectifs et le volume élevé des remboursements et des paiements de coupons correspondant à des emprunts déjà émis ont favorisé le développement du marché. A l'émission, la part de l'Etat (35 %) s'est accrue, celle des banques s'est maintenue à un peu plus du quart du total et les interventions du secteur public non bancaire ont porté sur 35 % des appels au marché.

Sur le marché des actions, l'année 1984 a été satisfaisante, l'indice CAC enregistrant une hausse de 16 % en liaison avec la poursuite de la politique de rigueur visant à rétablir les grands équilibres et avec l'amélioration des résultats financiers des entreprises. Les augmentations de capital contre espèces avec concours bancaire ont pratiquement atteint 9 milliards de francs, et la capitalisation boursière des valeurs à revenus variables s'est élevée à 394 milliards de francs en fin d'année, dont 23 milliards de francs pour le second marché sur lequel 28 entreprises ont été admises en 1984.

Dans ce contexte favorable, la Banque a renforcé son rôle de tout premier plan au cours de l'exercice, notamment :

- en participant à 133 opérations représentant un appel de fonds global de 162 milliards de francs et en étant chef de file de 64 d'entre elles ;
- en dirigeant 20 émissions obligataires, occupant ainsi la deuxième place parmi les banques françaises ;
- en assurant la centralisation de 7 augmentations de capital contre espèces avec concours bancaire et appel public à l'épargne, qui ont représenté plus du tiers du montant émis dans l'année.

La Banque a en particulier dirigé, en étroite association avec la BNP, l'emprunt d'Etat de 20 milliards de francs du mois d'octobre 1984. Elle a centralisé l'augmentation de capital de la CFP, ainsi que celle de la SNEA qui a porté sur 1,6 milliard de francs et a constitué la plus importante opération de ce type jamais réalisée sur le marché français. Elle a également centralisé la première émission d'obligations à bons de souscription d'actions d'une société étrangère (Philips NV) pour le compte de Philips France. Elle a enfin réalisé la première admission quasi-simultanée d'actions à la cote officielle de la bourse de Paris et sur le marché "Over-the-Counter" de New York pour le compte de Louis Vuitton SA.

LA BANQUE PARIBAS DANS LES EMISSIONS DE VALEURS MOBILIERES

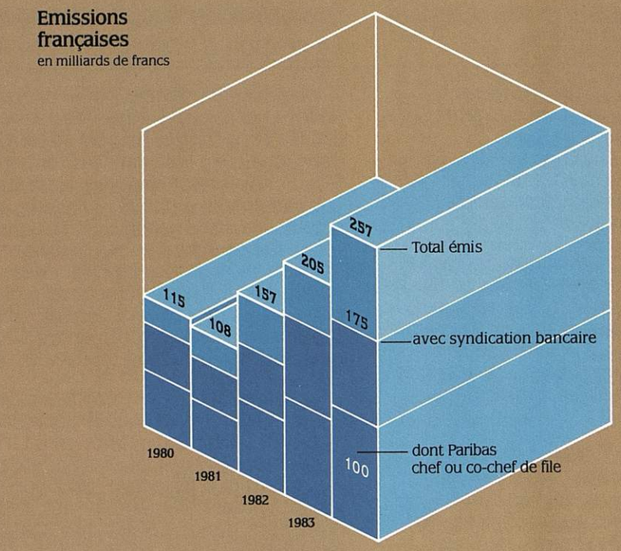

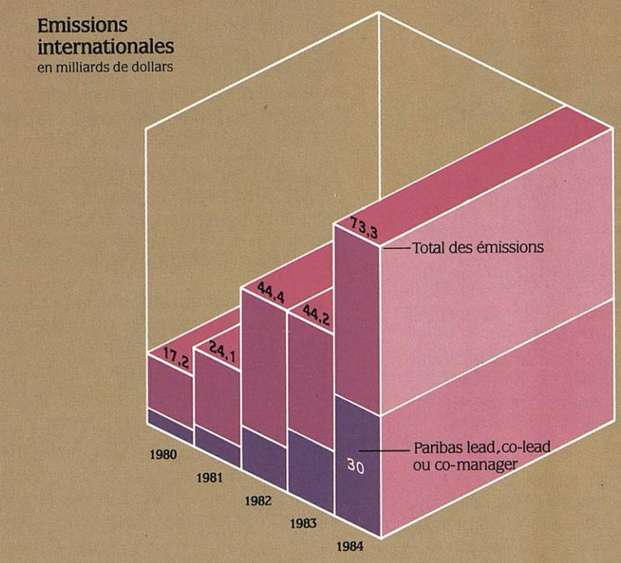

Le marché financier international

Dans un contexte de baisse des taux, le marché international a enregistré un courant exceptionnel d'activité. Le volume des émissions a atteint l'équivalent de $ 73,3 milliards, en progression de 66 % par rapport à 1983, avec une diversification accrue de la gamme des devises et des formules d'émissions utilisées.

La suprématie du dollar (78,9 % du montant émis) et du deutsche mark (7 %) s'est encore atténuée en 1984, notamment au profit de la livre sterling. L'année a été marquée par un très fort développement des emprunts à taux flottants (+ 109 %), ainsi que des Euronotes Facilities, et des emprunts à coupon zéro et à warrants obligataires liés à l'activité du marché dans le domaine des swaps.

La Banque Paribas, qui opère dorénavant sous la dénomination de Banque Paribas Capital Markets avec des points d'appui et du personnel en poste à Paris, Londres, New York et Tokyo, a confirmé, en 1984, sa position parmi les leaders du marché :

- Elle a participé à la direction de 260 émissions pour un montant de $ 30 milliards , soit plus de 40 % du volume émis. Tenant la plume dans 15 émissions totalisant $ 1,4 milliard, elle s'est hissée au 12e rang mondial du classement des lead-managers.
- Elle a signé pour plus de $ 5 milliards de nouveaux contrats de swaps, devenant ainsi l'un des plus importants opérateurs de ce marché.
- Elle est devenue un des leaders du marché de l'ECU, avec 277,2 millions d'ECU en tant que chef de file pour 6 émissions, et a figuré au premier rang des banques françaises pour les lead-managements d'émissions euro-obligataires en faveur d'émetteurs non-français.

La Banque a notamment été chef de file du premier emprunt à taux flottant garanti par des titres hypothécaires sur le marché obligataire et du premier emprunt "foreign-targeted" lancé par un émetteur américain. Elle a émis, pour son propre compte, un emprunt de $ 200 millions à terme non déterminé.

La gestion d'actifs pour compte de tiers

Notamment assurées par la Direction de la Gestion Privée et la Direction Financière, les activités de gestion d'actifs pour compte de tiers se sont particulièrement développées en 1984 dans un contexte toujours favorable à l'orientation vers les marchés de l'épargne des particuliers et des liquidités des entreprises. Ainsi, le total des actifs gérés par la Banque (seule ou en collaboration avec d'autres établissements) dépassait 30 milliards de francs fin 1984. L'exercice 1984 s'est traduit par un accroissement sensible des actifs des instruments de gestion existants, notamment ceux spécialisés dans les placements à court terme, ainsi que par le lancement de nouveaux véhicules.

Les actifs nets de la SICAV Valreal et de Publicourt ont plus que doublé en 1984 pour atteindre au total près de 6 milliards de francs en fin d'année. Deux nouvelles SICAV obligataires ont été créées, Franterme et Opportunité Obligataire, ainsi que trois nouveaux fonds plus spécialement tournés vers le marché obligataire, dont deux destinés à la clientèle non résidente.

Premier établissement à avoir récemment mis en place des formules de placements spécifiques en faveur du secteur associatif, avec les SICAV Epargne Associations et Gestion Associations, la Banque a créé en 1984 France Net, destinée à gérer la réserve financière à moyen terme des organismes à but non lucratif.

Dans le domaine des Sociétés Civiles de Placements Immobiliers, le Groupe Valeur Pierre, créé à l'initiative de la Banque Paribas et du Crédit du Nord, s'est maintenu, en 1984, au premier rang français avec près de 3 milliards de francs d'actifs.

Sur le plan international, la Banque Paribas, en liaison avec la Cobepa et un groupe de Singapour, avait organisé l'acquisition, puis la gestion d'un immeuble situé à New York. La cession de celui-ci, dégageant une importante plus-value, est intervenue en 1984.

Enfin, afin de développer et de coordonner ses activités de gestion de valeurs mobilières pour une clientèle institutionnelle et internationale, le Groupe Paribas dispose d'une nouvelle entité, Paribas Asset Management, implantée à Paris, Genève et New York.

ACTIVITES BANCAIRES A L'ETRANGER

Une Banque internationale

La Banque Paribas dispose d'un très important réseau international, constitué de succursales, filiales, bureaux de représentation et délégations, qui présente les caractéristiques suivantes :

- Ces implantations sont situées dans 43 pays étrangers, dans lesquels la Banque dispose au total de plus de 70 points de vente bancaires et financiers. Au cours de l'année 1984, 9 nouvelles implantations ont été ouvertes.
- Ce premier réseau est intégré au dispositif bancaire et financier international du Groupe Paribas, et notamment à celui de l'ensemble des banques du Groupe qui portent le nom de Paribas. Au total, ces dernières sont directement présentes dans 52 pays étrangers et disposent de 180 points de vente hors de France.
- Principalement présentes sur le continent américain, en Europe occidentale, en Extrême-Orient et au Moyen-Orient, les implantations à l'étranger ont développé un important fonds de commerce local. Elles assurent également, dans leur zone d'influence, le soutien des grandes activités de la Banque, notamment en matière de financement du commerce extérieur français, de négoce international, d'opérations financières internationales ou d'activités financières industrielles.
- Fin 1984, les crédits à la clientèle du réseau à l'étranger de la Banque représentaient 56,7 milliards de francs (+ 28 % par rapport à l'année précédente), les dépôts de la clientèle atteignant 33,1 milliards de francs, en progression de 48 % d'une année à l'autre.

Le réseau européen

L'Europe occidentale constitue le berceau de la Banque Paribas. Ses implantations, ainsi que celles de ses banques-sœurs, en particulier au Benelux, ont permis à Paribas d'être le premier groupe bancaire européen à être directement présent dans tous les pays de la Communauté Economique Européenne.

Les succursales de la Banque à Francfort, Düsseldorf et Stuttgart ont de nouveau obtenu d'excellents résultats en 1984 et une nouvelle succursale, spécialisée dans le financement du commerce international, a été ouverte à Hambourg au cours de l'exercice.

En dépit d'une diminution de ses résultats en 1984 par rapport au niveau exceptionnel atteint l'année précédente (et ce notamment en raison des charges afférentes à son nouvel immeuble), la succursale de Londres a connu un exercice satisfaisant. Ses opérations de financement du commerce international et ses financements en sterlings se sont particulièrement développés.

En Italie, si la dégradation des marges, subie par toutes les banques internationales, et l'augmentation des provisions ont fortement pesé sur les résultats de la succursale de Milan, la filiale financière de la Banque, Paribas Finanziaria, a enregistré un résultat très favorable. Cette dernière a procédé à une augmentation de capital à laquelle a participé la COBEPA, qui détient désormais 49 % de son capital. En Grèce, les succursales de la Banque ont subi le contrecoup de la crise du marché international des frêts maritimes et de l'économie locale.

En Europe du Nord, les premiers éléments d'un réseau couvrant les pays scandinaves ont été mis en place en 1984. La nouvelle succursale de Copenhague est bénéficiaire après six mois d'activité. Un bureau de représentation, qui sera transformé en filiale, a été ouvert à Oslo en 1984 et un autre, couvrant la Suède et la Finlande, fonctionne depuis l'été à Stockholm.

Le réseau Moyen-Orient-Afrique

Particulièrement active dans les pays du Golfe Arabique, la Banque a été l'un des premiers établissements à disposer d'un réseau aussi important dans cette région.

La politique de rigueur menée par les Gouvernements des pays riverains du Golfe, la régression du volume des opérations du système bancaire et, parfois, un certain alourdissement de la situation financière des débiteurs ont conduit les implantations de la Banque Paribas à ajuster leurs objectifs et le niveau de leurs provisions à cet environnement plus difficile, mais variable d'un pays à l'autre.

La succursale de Doha a supporté de façon satisfaisante la baisse d'activité économique du Qatar. Dans la Fédération des Emirats Arabes Unis, les succursales d'Abu Dhabi et de Dubai ont globalement maintenu un niveau d'activité satisfaisant, au service des sociétés internationales et des entreprises locales.

LES CREDITS ET LES DEPOTS CLIENTELE DES SUCCURSALES A L'ETRANGER

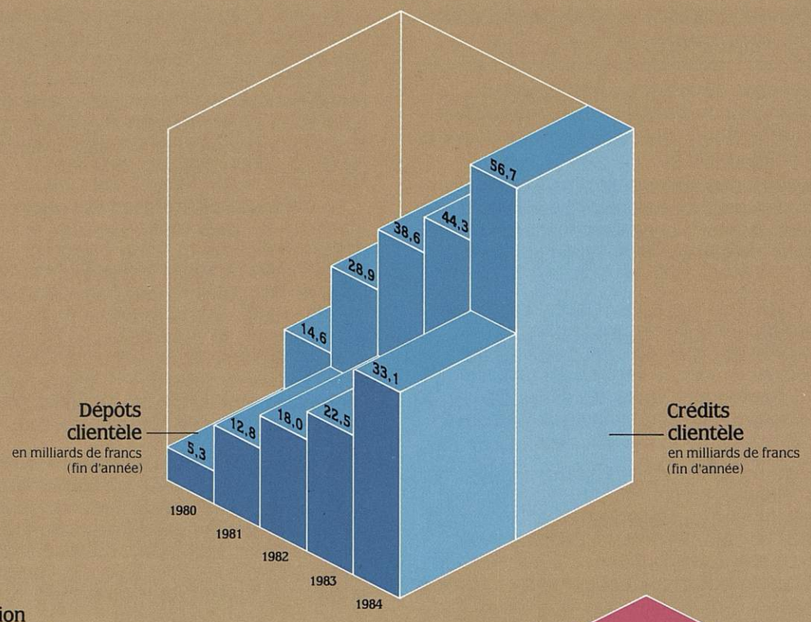

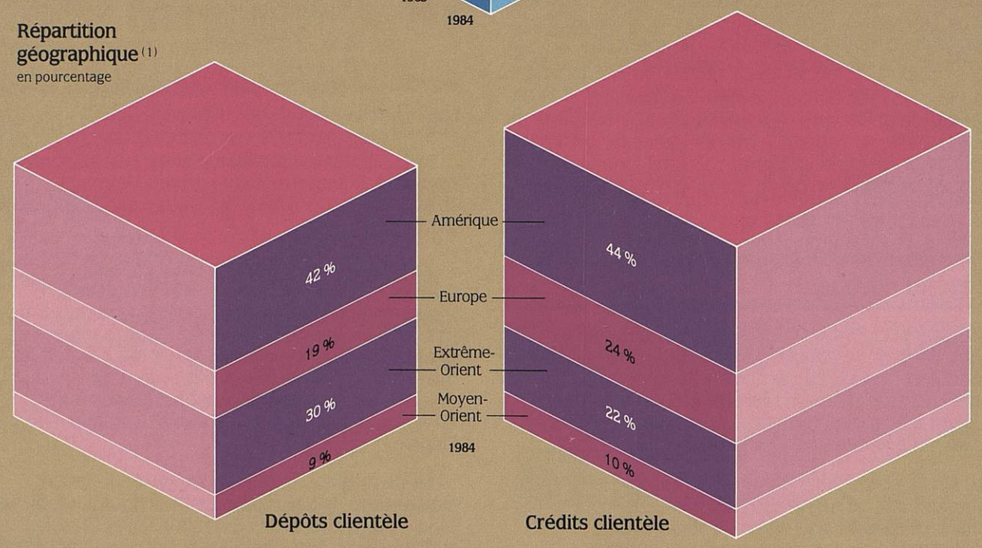

(1) selon la localisation géographique des succursales, fin 1984

A Bahrein, l'étroitesse du marché local et la récession très marquée du marché saoudien ont provoqué une détérioration sensible des résultats des deux succursales de la Banque. A la différence des autres pays du Golfe, le Sultanat d'Oman a poursuivi son programme de développement économique et la succursale de la Banque à Mascate a dégagé, en 1984, un résultat supérieur à celui de l'année précédente.

En Egypte, la succursale du Caire a pu accroître son courant d'affaires et ses résultats, bien que des changements de réglementation affectent particulièrement les succursales de banques étrangères.

La Banque a ouvert un bureau de représentation à Luanda (Angola) où elle est la seule banque étrangère.

Le réseau Asie-Pacifique

Notamment sous l'effet de la croissance de l'économie nord-américaine, les pays de la zone Asie-Pacifique ont dans l'ensemble connu une expansion satisfaisante en 1984.

Au Japon, les implantations de la Banque Paribas à Tokyo et Osaka, en dépit d'une forte concurrence, ont développé des activités aussi variées que les opérations financières internationales, les opérations bancaires commerciales, et celles à caractère industriel, notamment en matière de capital-risque.

La succursale de Séoul a enregistré une progression de ses résultats dans un environnement bancaire qui s'adapte à la rapide mutation de l'industrie coréenne.

A Hong Kong, la succursale de la Banque a su tirer profit de la restauration du climat de confiance dans la colonie, d'une activité économique locale accrue et de la stabilité monétaire. La filiale de Merchant Banking, Paribas Asia, a développé avec succès ses opérations de marché. Par ailleurs la participation de la Banque dans le Groupe Sun Hung Kaï and Co. a été cédée au cours du premier semestre 1985 dans des conditions favorables.

La succursale de Taipeh a poursuivi son action de sélection de sa clientèle et de réorganisation de sa stratégie dans un contexte encore marqué par la récession des années 1981/1982. A Singapour, la succursale de la Banque a affirmé sa présence dans le domaine du négoce international et dégagé des résultats en forte progression, la Merchant Bank, Paribas South East Asia, demeurant très active sur le marché financier local.

Au cours de l'année 1984, la Banque a ouvert un bureau de représentation à Delhi et pris une participation de 20 % dans le capital de la société financière thaïlandaise Yip In Tsoi. Elle a en outre reçu l'autorisation d'ouvrir un nouveau bureau en Chine, à Tientsin et disposera, courant 1985, d'un nouveau bureau à Sydney.

Le réseau américain

Aux Etats-Unis, avec l'ouverture en 1984 d'un bureau à Washington, la Banque Paribas est présente dans 9 des plus grandes villes du pays. Notamment à partir de sa succursale de New York, elle est particulièrement active dans le financement du négoce international, en particulier dans le secteur pétrolier, activité qu'elle exerce également dans d'autres parties du monde comme à Londres, Paris, Singapour, Hong Kong… La Banque développe également, sur le marché nord-américain, des financements bancaires traditionnels en faveur des grandes entreprises du pays.

En 1984, les implantations de New York, Los Angeles et Houston ont continué à affirmer leur présence de premier plan dans le domaine du négoce domestique et international. La création d'une nouvelle filiale à Houston, Paribas Finance (Texas) est venue compléter les possibilités d'action de la Banque dans la région texane. La succursale de Chicago a entrepris une activité de financement dans le domaine de l'Agribusiness, s'adressant principalement aux intermédiaires opérant entre la production et les grands marchés internationaux

Au Canada, la Banque Paribas du Canada s'est développée de façon satisfaisante dans un environnement économique toujours difficile. Elle a ouvert, en 1984, une nouvelle agence située à Montréal, qui couvre le Québec et les provinces maritimes du pays.

En Amérique Latine, l'environnement est encore marqué par les suites des opérations de restructurations financières intervenues dans la région. La succursale de Panama, ainsi que le Banco Amazonas (dont la Banque détient 19,9 % du capital) ont toutefois sensiblement amélioré leurs résultats en 1984 par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Une tradition plus que centenaire de banque industrielle

Depuis sa création, la Banque Paribas n'a cessé de se développer comme une banque industrielle de tout premier plan. Ce caractère demeure l'une de ses grandes spécificités.

Au sein du Département des Affaires Financières Industrielles, la Banque dispose aujourd'hui d'équipes comprenant au total plus de quarante cadres de formation scientifique ou commerciale, spécialisés par secteurs économiques ou tournés vers des activités spécifiques comme les opérations à caractère international ou les technologies de pointe. Elle s'appuie également sur les spécialistes industriels de son réseau à l'étranger, en particulier, en Europe, aux Etats-Unis ou en Asie.

Les équipes industrielles de la Banque exercent principalement deux types d'activités :

- Le suivi et la gestion de participations. Le Groupe Paribas, notamment par l'intermédiaire de ses diverses sociétés holdings, détient un très important portefeuille de participations à caractère industriel, commercial et financier, estimé fin 1984 à 13 milliards de francs. Les équipes de la Banque Paribas assurent le suivi de ces participations et la recherche d'opportunités nouvelles d'investissements.
- La réalisation d'opérations de services. Grâce à sa connaissance des divers tissus industriels français et internationaux et à son savoir-faire en matière d'ingénierie financière, la Banque assiste la clientèle en matière de rapprochements d'entreprises, fusions-acquisitions, recherche de partenaires, montage de tours de table d'actionnaires, réalisations de projets d'investissements…

Le suivi des participations du Groupe Paribas

La Banque a poursuivi en 1984 son assistance aux diverses entreprises proches du Groupe Paribas. Certaines d'entre elles, comme Chiers-Châtillon, Nord-Est, Scoa, Poliet ou la Compagnie de Fives-Lille ont enregistré une hausse très sensible de leur cours boursier, en liaison avec leurs performances et le bon comportement du marché parisien. D'autres, comme la Sema, ont enregistré d'excellents résultats qui devraient permettre leur introduction en bourse. Enfin, le processus d'assainissement d'entités comme la Cellulose du Rhône et d'Aquitaine, Neiman ou la Société Générale de Fonderie a été activement poursuivi. Dans le secteur des ressources naturelles, la Banque est intervenue dans la cession de la participation du Groupe dans Omnirex et l'absorption de la Compagnie de Gestion d'Investissements Internationaux par Paribas International.

L'appui aux moyennes entreprises performantes et aux technologies de pointe

Dans le secteur des moyennes entreprises, les équipes de la Banque sont intervenues tant pour le compte d'Avenir Participations, qui a pris sept participations nouvelles en 1984, que pour le Groupe Paribas proprement dit qui a directement investi dans des sociétés dynamiques comme Boisset (négoce de vins de Bourgogne), Labesse (engineering de cuisines) ou Sebia (matériel d'analyse médicale). Par ailleurs, la Banque a favorisé la création d'Avenir Électronique, société destinée à intervenir dans les entreprises naissantes de l'électronique et de l'informatique et de Cofidic, première société française spécialisée dans les opérations de Leverage Buy Out permettant à des cadres de racheter la société dans laquelle ils travaillent.

En matière de capital à risque et de soutien à l'innovation technologique, le développement des fonds Paribaven s'est poursuivi, les équipes ont été renforcées, et de nouvelles initiatives à caractère transnational, qui verront le jour en 1985, ont été préparées. La Banque a également été l'initiatrice d'un fonds franco-koweiti destiné à investir dans les industries françaises de pointe.

Les activités de service

En 1984, les équipes industrielles ont notamment participé activement au lancement de l'opération touristique "La Belle Créole" aux Antilles, favorisé le rapprochement entre la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion et la Société Nouvelle de Cinématographie et mis au point plusieurs montages originaux de financements spécifiques.

Par ailleurs, diverses opérations de conseil ont été réalisées par la Banque, en liaison avec son réseau à l'étranger, auprès de groupes tant français qu'internationaux. Elle a pu ainsi leur faire bénéficier de sa connaissance des secteurs économiques concernés et de son expérience en matière de mécanismes juridiques et financiers internationaux.

Une banque de matière grise une banque à taille humaine

- Une banque de matière grise. Banque du haut de gamme traitant des opérations à haut degré de technicité, elle se situe au tout premier rang des banques françaises tant par la proportion de cadres qu'elle emploie (33 % de ses effectifs en France[1]) que par le niveau de qualification de son personnel (plus de 1000 diplômés de l'enseignement supérieur).
- Une banque à taille humaine. Avec un effectif total d'environ 5000 personnes[2], dont les trois quarts en France et un quart à l'étranger, la Banque privilégie la croissance en qualité plus qu'en quantité. Son développement récent lui a toutefois permis de recruter plus de 900 personnes en France au cours des 3 dernières années, correspondant à un solde net d'augmentation des effectifs d'environ 9 %.

La vie sociale de la banque en 1984

Les principaux événements suivants ont marqué la vie sociale de la Banque en 1984 :

- La première élection des représentants des salariés au Conseil d'Administration a eu lieu le 24 mai 1984. La participation au scrutin a été de 57 %, les cinq sièges à pourvoir se répartissant comme suit : 1 pour la CFDT, 1 pour la CFTC, 1 pour la CGT-FO et 2 pour le SNB (dont le siège réservé aux Cadres).
- Un accord sur le droit syndical et un accord sur le droit des instances représentatives ont été signés le 24 avril 1984 par l'ensemble des organisations syndicales de la Banque.
- Un avenant à l'accord sur le droit d'expression a été signé en avril 1984 avec trois organisations syndicales. Cet avenant tient compte des modifications apportées par la Loi de démocratisation à l'exercice du droit d'expression dans les entreprises.

Par ailleurs, un bilan en matière de droit d'expression effectué en août 1984 après 16 mois de fonctionnement montre qu'une centaine de groupes ont été constitués auxquels ont participé 850 personnes. Les thèmes principaux abordés lors de ces réunions ont essentiellement porté sur l'amélioration des conditions de travail.

- Les Pouvoirs Publics ayant demandé un certain nombre de modifications à l'accord sur la participation des salariés aux fruits de l'expansion signé en octobre 1983 avec le Comité Central d'Entreprise, un avenant à cet accord a été conclu en septembre permettant ainsi son homologation et son application à l'exercice 1984.

Parmi les autres réalisations sociales, il faut noter d'une part, la création, en septembre 1984, d'une nouvelle possibilité de prêt pour faciliter l'acquisition d'un véhicule, et d'autre part, la réalisation et la diffusion à l'ensemble du personnel du nouveau dossier d'accueil qui a été conçu comme un document d'information générale sur la vie à la Banque Paribas.

Dans le domaine de la formation, la Banque a diversifié ses actions en 1984 : plus de 1600 personnes formées, soit plus de 40 % de l'effectif en France et 2508 participants à des stages. Ces actions ont été décentralisées de manière accrue dans le réseau français et dans le réseau international. La formation à la Banque s'inscrit dans le cadre de trois objectifs prioritaires : assurer une intégration efficace des nouveaux entrants, améliorer le professionnalisme de tous les agents et faciliter l'adaptation du personnel à l'évolution des métiers et des techniques bancaires, en précédant et en accompagnant ces transformations. Au total, les dépenses de formation s'élèvent à 3,40 % de la masse salariale.

Organisation : locaux de travail et schéma directeur

L'acquisition d'un immeuble de 8000 m² situé au 12 boulevard de la Madeleine, proche du siège, a permis de répondre à la croissance de l'activité et des effectifs de la Banque au cours des dernières années. Plus de 350 personnes ont été installées en 1984 dans ces nouveaux locaux confortables et bien adaptés.

Une importante étape en matière d'organisation a été franchie en 1984, avec l'adoption d'un Schéma Directeur d'Organisation et d'Informatique. Il fixe les principes d'organisation, l'architecture technique et le calendrier de mise en œuvre des principaux projets informatiques des prochaines années et est complété par un plan d'équipement bureautique.

Par ailleurs, de nouveaux systèmes en matière d'organisation et d'informatique ont été mis en place au cours de l'année, notamment pour appliquer la loi sur la dématérialisation des titres, pour faciliter le traitement de certaines opérations et en vue d'améliorer les informations de gestion. Les ordinateurs centraux ont fait l'objet d'une importante conversion technique, et l'harmonisation des procédures et des moyens de traitement a été renforcée dans le réseau international.

(1) attachés de direction inclus
(2) y compris personnel détaché

LES EFFECTIFS DE LA BANQUE PARIBAS

Effectifs totaux (1)

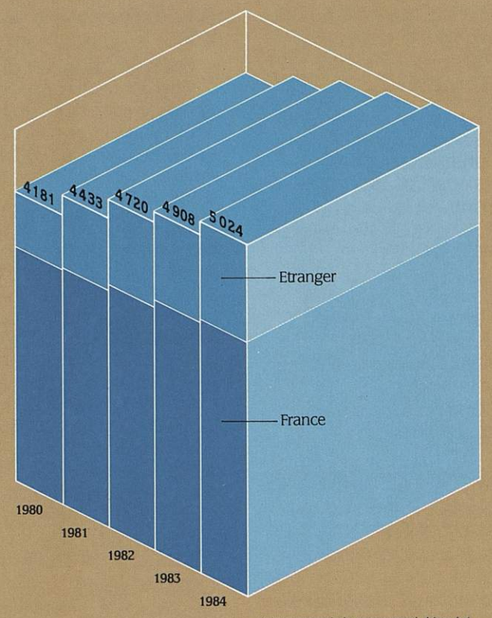

(1) y compris le personnel détaché

Répartition des effectifs
en pourcentage
(en France,
fin d'année)

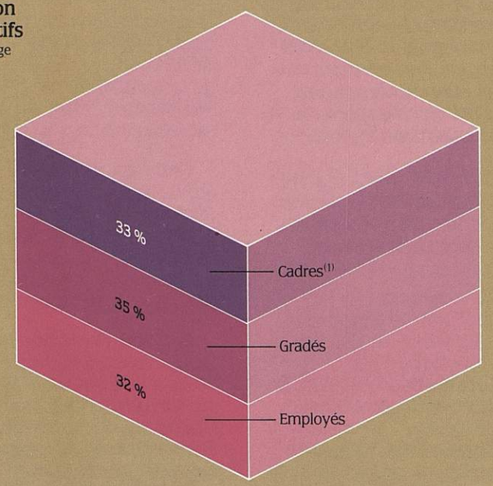

(1) y compris les attachés de direction

BANQUE PARIBAS

Exercice 1984

Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 1985

Conseil d'Administration

Président-Directeur Général
Jean-Yves Haberer

Administrateurs :
Georges Besse
Geneviève Blochet
Jean-Luc Boissinot
Jacques Bolo
Serge Bru
David Dautresme
Louis Deny
Jean Eneman
Benoît Jolivet
Jacques Marchandise
François Morin
Lord Roll of Ipsden
Gilbert Trigano
Alain de Wulf

Présidence-direction générale

Président-Directeur Général
Jean-Yves Haberer

Gustave Rambaud, *Conseiller spécial du Président*
Daniel Bédin, *Conseiller du Président*
Henri Froment Meurice, *Conseiller du Président*
Hervé Pinet, *Conseiller du Président*

François Morin, *Délégué général*
Alain de Wulf, *Délégué général*
Jean-Pierre Fontaine, *Directeur général adjoint*
Hubert de Saint-Amand, *Directeur général adjoint*
Philippe Dulac, *Directeur général adjoint*
Patrick Deveaud, *Directeur général adjoint*

Commissaires aux Comptes

Castel Jacquet et Associés (CJA)
de Bois, Dieterlé et Associés (BDA)

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'année 1984 et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984.

L'environnement bancaire et financier

L'année 1984 a été marquée par la vigueur de l'économie américaine et du dollar, par la persistance de taux d'intérêt réels élevés et la poursuite du processus de désinflation mondiale. La France, dans le prolongement du plan de rigueur gouvernemental de mars 1983, a pu ramener son taux d'inflation au-dessous de 7 % et rééquilibrer sa balance des opérations courantes, mais est restée confrontée à un déficit budgétaire et à une dette extérieure importants, notamment en raison de la hausse du dollar, ainsi qu'à une progression du chômage.

La profession bancaire en France a été influencée par plusieurs phénomènes : la baisse des taux d'intérêt, la faiblesse de la demande de crédits et la vigueur des marchés financiers soumis à un processus de transformation continuel.

La politique de détente des taux qui a pu être menée par les autorités monétaires s'est traduite par cinq baisses successives du taux d'intervention de l'Institut d'émission qui a finalement atteint 10,75 % fin novembre 1984, alors qu'il avait été fixé à 12 % le 30 novembre 1983. Le taux de l'argent au jour le jour a également décru pour s'établir à 10,95 % en décembre 1984 contre 12,27 % en décembre 1983.

En raison de facteurs tant économiques (baisse de l'inflation, progression modérée de l'activité industrielle, faiblesse des investissements et déstockage) que financiers (amélioration du cash-flow des sociétés, augmentation des capitaux permanents par appel à l'épargne…), la distribution du crédit aux entreprises s'est sensiblement ralentie en 1984. Le dispositif d'encadrement du crédit se révélant peu à peu superflu a facilité la décision des autorités monétaires de lui substituer un nouveau régime de régulation, qui entre en vigueur début 1985, plus souple mais qui maintient un contrôle étroit de la création monétaire.

Les conditions d'exploitation de certaines banques ont connu un facteur d'amélioration grâce à un différentiel moins pénalisant entre le taux de base, ramené à 12 % en août 1984, et le niveau des taux du marché monétaire. Ainsi, pour l'ensemble de l'année, l'écart entre la moyenne du taux de base et celle du taux de refinancement au jour le jour aura été positif de 0,42 % contre un écart négatif de 0,27 % en 1983. En revanche, les marges de la profession ont été affectées par la pression exercée sur les conditions de crédits par la faiblesse de la demande, par le développement des financements spéciaux à taux privilégiés et par la participation aux restructurations industrielles et au soutien à l'exportation qui ont conduit, dans le climat général d'incertitude économique et financier, à un accroissement de la couverture des engagements les plus risqués.

Le système bancaire français semble être appelé à des mutations importantes d'ordre non seulement réglementaire, mais également économique. L'année 1984 aura notamment été marquée par le vote de la "Loi Bancaire", ainsi que par une tendance à l'affaiblissement de l'intermédiation bancaire au profit des marchés à laquelle les banques devront répondre par un effort constant d'imagination et d'amélioration des produits et services offerts à la clientèle.

Activités bancaires en France

Dans cet esprit, et dans un contexte de volumes en progression beaucoup plus modérée que par le passé, la Banque Paribas a cherché à optimiser ses positions relatives dans les divers secteurs économiques en faisant preuve d'une imagination renouvelée pour offrir à ses clients et aux prospects démarchés une gamme de services attractifs répondant à leurs besoins spécifiques.

Des efforts particuliers ont été faits en direction des couches de clientèle non industrielle, des filiales françaises des principaux groupes étrangers, des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'en matière de produits et techniques nouvelles (télématique, opérations dans le cadre des procédures prévues par la Loi Dailly, swaps et opérations sur l'étranger en liaison avec le réseau international et le Département des Opérations de Marché…).

Les dépôts de la clientèle de la Banque en France se sont établis à 16,6 milliards de francs fin 1984 contre 16,2 milliards de francs fin 1983, cette légère progression concernant aussi bien les dépôts en francs (11,7 milliards de francs fin 1984) que les dépôts en devises. En ce qui concerne les seules ressources en francs, les dépôts à vue ont progressé de 7,3 milliards de francs à 7,6 milliards de francs, alors que les dépôts à terme apparaissent en très légère régression (4,1 milliards de francs contre 4,2 milliards de francs) ; ce dernier facteur a été largement compensé par une très forte augmentation des ressources collectées par les instruments de placement collectifs de la Banque.

Les emplois de la Banque Paribas en France (francs et devises), toutes natures de crédits confondues, sont passés de 59,6 milliards de francs à 62,8 milliards de francs, en progression de 5 %. Ce pourcentage est la résultante d'une progression encore assez soutenue des concours à l'exportation mais d'une croissance ralentie des financements domestiques du fait de la demande très déprimée de la part des grandes entreprises, surtout au cours de la seconde partie de l'année. Les concours en francs français ont légerement régressé de 37,3 à 36,7 milliards de francs alors que les financements en devises se sont accrus de 17 % de 22,3 à 26,1 milliards de francs.

En 1984, trois nouveaux guichets de la Banque en France ont été ouverts à Angoulême, Nîmes, et Saint-Mandé près de Paris. Au total, le réseau d'agences en France aura vu son nombre d'unités augmenter de 20 % depuis fin 1982. Avec 17 implantations à Paris et dans la couronne, et 45 en Province et dans la Principauté de Monaco, il assure maintenant une couverture régionale complète de la France métropolitaine et a continué à se développer de manière très significative en 1984, tant en terme de ressources que de remplois.

Activités de commerce extérieur

La reprise de l'économie américaine de 1984 a entraîné une augmentation notable du volume du commerce extérieur mondial (+ 9 %). Toutefois, ce phénomène n'a pas provoqué une relance de l'investissement productif dans les pays concernés par l'exportation de biens d'équipement français, mais a plutôt conduit à une amélioration de la balance commerciale des nations qui ont trouvé sur le marché américain une capacité supplémentaire d'absorption de leurs produits.

De ce fait, le montant des grands contrats français est resté à peu près stable en 1984, régressant même légèrement par rapport à 1983, année qui avait été marquée par une chute spectaculaire des commandes.

Nonobstant cette conjoncture morose, l'encours global des crédits à l'exportation entrés en mobilisation a continué de progresser, grâce à la masse importante des engagements antérieurs qui n'avaient pas encore été totalement utilisés. Les encours globaux de crédits à l'exportation de la Banque Paribas ont atteint, fin 1984, 21,3 milliards de francs.

En dépit de cet environnement maussade, la Banque a maintenu son courant d'activités de l'année précédente, soit environ 3,4 milliards de francs de crédits nouveaux signés en tant que chef de file dont plus de la moitié correspond à des crédits en devises. Elle a notamment assuré l'ingénierie et la mise en place du financement de nombreux grands contrats emportés par l'industrie française, notamment au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est, aux Etats-Unis et en Amérique Latine.

S'efforçant d'adapter et de compléter en permanence sa présence à l'étranger, la Banque a ouvert des Bureaux à Luanda, où elle est la seule entité bancaire étrangère en Angola, à New-Delhi et à Washington. Elle a participé à la constitution de Leasepack, société de leasing chinoise dont elle détient 20 % du capital, dans le cadre du développement de ses relations avec la République Populaire de Chine.

Activités financières

Le marché français a de nouveau connu, en 1984, un volume d'activité exceptionnel, le montant total des émissions de valeurs mobilières offertes en souscription publique atteignant 257 milliards de francs, contre 205 milliards de francs en 1983. Cette évolution résulte essentiellement du volume très important des émissions obligataires (241 milliards de francs en 1984), en liaison avec la baisse des taux du marché, le développement des instruments de gestion collective et l'importance des paiements de coupons et des remboursements portant sur des emprunts déjà émis. La Banque Paribas a joué un rôle de tout premier plan sur le marché en assurant notamment la direction, en association avec la BNP, de l'emprunt d'Etat d'octobre 1984 (20 milliards de francs), en dirigeant ou co-dirigeant 53 émissions, en participant à la quasi-totalité des emprunts réalisés avec le concours des Banques, et en étant chef de file d'importantes émissions à bons de souscription ou d'acquisition d'actions.

Après sa brillante performance de 1983, le marché boursier a encore progressé de 16 % en 1984, notamment en raison de la poursuite de la politique de rigueur visant à rétablir les grands équilibres et de l'amélioration des résultats des entreprises. Les augmentations de capital ont pratiquement atteint 9 milliards de francs, le marché secondaire restant très actif et le Second Marché confirmant son succès de l'année précédente. La Banque Paribas a participé à 13 augmentations de capital et en a dirigé ou co-dirigé 9.

Gestion d'actifs pour compte de tiers

Dans un contexte toujours favorable à une orientation de l'épargne des particuliers et des liquidités des entreprises vers les principaux marchés de capitaux, la Banque Paribas a activement poursuivi, en 1984, ses activités de gestion d'actifs pour compte de tiers, assurées par la Direction Financière et la Direction de la Gestion Privée, grâce en particulier au développement continuel des capitaux gérés par les véhicules de placement à court terme et la création de nouveaux instruments (comme Franterme, Opportunité Obligataire et France Net).

Afin de faire face au développement de la gestion de capitaux à l'échelle internationale, le Groupe Paribas est désormais doté d'une nouvelle entité, Paribas Asset Management, qui dispose de bureaux à Paris, Genève et New York.

Opérations financières internationales

Dans un contexte de baisse des taux, l'activité primaire sur le marché international a de nouveau battu tous ses records antérieurs avec 747 nouvelles émissions correspondant à 73,3 milliards de dollars de fonds levés (+ 66 % par rapport à 1983) et une diversification accrue de la panoplie des devises et des formules d'émission. L'année a été marquée par une certaine atténuation de la suprématie des émissions en dollars et en deutsche mark, notamment au profit de la livre sterling et de l'ECU, et par le développement des emprunts à taux flottants (+ 109 % par rapport à 1983), à coupon zéro et à warrants obligataires.

La Banque Paribas s'est hissée au 12e rang mondial du classement des lead managers du marché Euro-obligataire en tenant la plume dans 15 émissions totalisant 1,4 milliard de dollars émis. Elle a en outre participé à la direction de 260 émissions représentant 30 milliards de dollars, soit 40,9 % du volume total émis. La Banque a en outre confirmé son rôle important sur le marché des swaps de devises et de taux d'intérêt en signant pour plus de 5 milliards de dollars en principal de nouveaux contrats en 1984, ce qui la place parmi les plus importants opérateurs de ce marché. Elle s'est également particulièrement illustrée sur le marché de l'ECU où, avec 277 millions d'ECU en tant que chef de file pour 6 émissions, elle compte parmi les leaders du marché.

Bénéficiant dorénavant de points d'appui et de personnel en poste à Paris, Londres, New York et Tokyo, Paribas opère dans les grandes capitales actives sur le marché sous la dénomination de Banque Paribas Capital Markets.

Implantations à l'étranger

Les dépôts de la Banque collectés par ses implantations à l'étranger ont fortement progressé pour atteindre fin 1984 33,1 milliards de francs (+ 48 % par rapport à la fin de l'année 1983), l'ensemble des crédits du réseau atteignant 56,7 milliards de francs (+ 28 % par rapport à 1983).

Europe

Les implantations allemandes ont de nouveau obtenu d'excellents résultats et une nouvelle succursale, spécialisée dans le financement du commerce international, a été ouverte à Hambourg. La succursale de Londres a connu un exercice très satisfaisant en dépit d'une diminution de ses profits par rapport au niveau exceptionnel de l'année 1983. Les succursales de Madrid et de Barcelone ont également réalisé des performances satisfaisantes au cours de l'exercice 1984.

En Italie, la dégradation des marges et l'augmentation des provisions ont pesé sur les résultats de la succursale de Milan. En revanche, la filiale financière de la Banque, Paribas Finanziaria (dont COBEPA détient désormais 49 % du capital), a enregistré un exercice très bénéficiaire. En Grèce, nos implantations subissent le contrecoup de la crise du marché des frêts maritimes comme celle de l'économie locale.

En Europe du Nord, la Banque a mis en place en 1984 les premiers éléments d'un réseau complet dans les pays scandinaves, grâce à la nouvelle succursale de Copenhague, bénéficiaire après six mois d'activité, et aux Bureaux de représentation ouverts à Oslo et Stockholm.

Moyen-Orient - Afrique

Dans un contexte de politique de rigueur menée par les Gouvernements des pays riverains du Golfe, les implantations de la Banque dans cette région ont procédé aux ajustements nécessaires de leurs objectifs et du montant de leurs provisions. Les succursales de Doha, au Qatar, d'Abu-Dhabi et Dubai, dans la fédération des Emirats Arabes Unis, et de Mascate, dans le Sultanat d'Oman, ont globalement maintenu un niveau d'activité satisfaisant, alors que les deux implantations de Bahrein ont enregistré une détérioration sensible de leurs résultats en raison de l'étroitesse du marché local et de la récession du marché saoudien.

Sur le continent africain, la succursale du Caire a augmenté ses activités et ses résultats en dépit des changements de réglementation qui affectent particulièrement les succursales de banques étrangères.

Asie - Pacifique

Dans un environnement dans l'ensemble favorable à la zone Asie-Pacifique, la Banque a consolidé l'activité de ses implantations et complété son réseau.

Au Japon, où elle a développé ses activités de banque commerciale, ses opérations financières internationales et ses activités financières industrielles, à Hong Kong, grâce à un certain retour du climat de confiance, à Singapour et, dans une moindre mesure, à Taiwan, la Banque Paribas a enregistré un développement satisfaisant de son courant d'affaires.

L'année 1984 a été marquée par un renforcement de la présence de la Banque dans la zone Asie-Pacifique comme en témoignent les ouvertures de bureaux de représentation à New-Delhi, et très bientôt à Sydney, et la prise de participation de 20 % dans le capital de la société thaïlandaise Yip In Tsoi Finance. En outre, la Banque a reçu l'autorisation d'ouvrir un Bureau à Tientsin, en Chine.

Amérique

Les implantations de la Banque Paribas sur le continent américain ont évolué dans un environnement immédiat marqué par la baisse du prix des produits énergétiques, la pression de la concurrence des opérations financières non bancaires ainsi que par les suites des opérations de restructurations financières en Amérique Latine.

La Banque Paribas du Canada s'est développée de façon satisfaisante et a ouvert une agence à Montréal. Aux Etats-Unis, les implantations de New York, Chicago, Houston et Los Angeles ont continué à occuper une place de premier plan notamment dans le domaine du négoce domestique et international. Avec l'ouverture en 1984 d'un bureau à Washington, la Banque est maintenant présente dans 9 grandes villes des Etats-Unis.

En Amérique Latine, la succursale de Panama, ainsi que le Banco Amazonas, dont la Banque détient 19,9 % du capital, ont sensiblement amélioré leurs résultats en 1984.

Activités financières industrielles

Au cours de l'exercice, les équipes industrielles de la Banque ont poursuivi leur mission de suivi attentif des participations du Groupe Paribas, de recherche d'investissements nouveaux et de réalisation d'opérations de fusions-acquisitions.

Outre la confirmation de l'intérêt du renforcement ou du maintien des positions du Groupe dans plusieurs holdings financiers cotés (comme Chiers-Châtillon ou Nord-Est) ainsi que dans certains groupes industriels et commerciaux (comme Scoa, Poliet, Compagnie de Fives-Lille), l'année a été marquée par la poursuite de l'assainissement d'autres entités (comme La Cellulose du Rhône et d'Aquitaine, Neiman ou La Société Générale de Fonderie).

Diverses initiatives ont été prises par le Groupe en direction des petites et moyennes entreprises : création d'Avenir Electronique et de Cofidic en association avec le Crédit du Nord ; prises de participations directes dans des sociétés dynamiques comme Boisset, Labesse ou Sebia. En outre, les opérations de capital à risque et d'innovation technologique se sont poursuivies avec le développement de Paribaven et la création d'un fonds franco-koweiti destiné à investir dans les industries françaises de pointe.

En matière d'opérations d'intermédiaire, les équipes de la Banque Paribas ont notamment participé activement au lancement de l'opération touristique "La Belle Créole" aux Antilles, favorisé le rapprochement entre la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion et la Société Nouvelle de Cinématographie et participé à plusieurs opérations de conseil auprès de groupes tant français qu'internationaux. Dans le domaine bancaire, la restructuration du capital de la Banque Privée de Gestion Financière (BPGF), menée à bien en 1984 par l'OPB-Paribas, filiale de la Banque Paribas, constitue un autre exemple de la compétence du Groupe en matière d'ingénierie financière. L'OPB-Paribas détient désormais 10 % du capital de la BPGF.

Le renforcement des moyens de la Banque

En 1984, la Banque a en particulier renforcé ses moyens en matière de ressources financières, de locaux et d'organisation.

Elle a procédé, en juillet 1984, à l'émission de titres d'emprunt à durée non déterminée pour 200 millions de dollars, à taux flottant, dont la rémunération est assise sur le Libor. La Banque bénéficie ainsi d'une surface financière considérablement élargie puisque le total des fonds dont elle dispose sans obligation de remboursement s'élève désormais à 4,1 milliards de francs.

Tirant la conséquence de la croissance de son activité et de ses effectifs au cours des dernières années, la Banque a acquis un nouvel immeuble de 8 000 m² situé boulevard de la Madeleine, à proximité du siège de la rue d'Antin, qui abrite un certain nombre de services, notamment le Département International et la Délégation à l'Action Commerciale Extérieure, soit plus de 350 personnes.

En matière d'organisation, le fait le plus marquant a été l'approbation, en mars 1984, du Schéma Directeur d'Organisation et d'Informatique. Il fixe les principes d'organisation, l'architecture technique et le calendrier de mise en œuvre des principaux projets informatiques des prochaines années et est complété par un plan d'équipement bureautique.

La Banque et son personnel

Les effectifs de la Banque Paribas en France sont passés de 3 587 à fin décembre 1983 à 3 638 (y compris quelques contrats 1984 à effet 1985) à fin décembre 1984. Par ailleurs, les effectifs des succursales à l'étranger, en légère augmentation, demeurent inférieurs à 1 300 personnes fin 1984.

Les principaux événements ayant marqué la vie sociale de la Banque en 1984 ont été la première élection des représentants des salariés au Conseil d'Administration, la signature d'accords sur le droit syndical et le droit des instances représentatives et d'un avenant à l'accord sur le droit d'expression. Par ailleurs, les Pouvoirs Publics ayant demandé un certain nombre de modifications à l'accord de Participation des Salariés aux Fruits de l'Expansion signé en 1983, un avenant a été signé en septembre permettant ainsi son homologation et son application à l'exercice 1984.

Parmi les autres réalisations sociales, il faut noter, d'une part la création d'une nouvelle possibilité de prêt pour l'acquisition d'un véhicule, et d'autre part la rédaction et la diffusion d'un nouveau dossier d'accueil conçu comme un document d'information générale sur la vie à Paribas et les avantages dont bénéficie le personnel.

Dans le domaine de la formation, Paribas a diversifié ses actions en 1984 : plus de 1 600 personnes formées, soit plus de 40 % de l'effectif et 2 508 participants à des stages. Ces actions ont été décentralisées de manière accrue dans le réseau français et dans le réseau international. Au total, les dépenses de formation s'élèvent à 3,40 % de la masse salariale.

COMPTES DE L'EXERCICE 1984

Bilan

Le total du bilan est de 238 034 489 085,38 francs en progression de 16 % par rapport à celui de l'exercice précédent 205 160 611 587,15 francs ; sur ce total la part des succursales à l'étranger représente 41,6 % (41,4 % en 1983) et celle des actifs en devises 73,1 % (contre 71,9 % en 1983).

Actif

Le poste "Banques, organismes et établissements financiers" regroupe les soldes débiteurs des opérations de trésorerie effectuées par la Banque avec des intermédiaires financiers ou d'autres banques françaises ou étrangères. La croissance de ce poste en 1984 par rapport à l'année précédente est de 7,6 % (73 432 millions de francs contre 68 185 millions de francs), du fait de la faible progression des "Prêts et comptes à terme". Cette évolution est à mettre en rapport avec la très forte augmentation du portefeuille-titres de placement sous l'effet d'achats de treasury bonds en devises qui constituent essentiellement des emplois de trésorerie.

Les "Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme" qui représentent les valeurs nourries, prises en pension ou escomptées à d'autres banques habilitées à intervenir sur les marchés français ou étrangers, figurent pour un montant de 10 389 millions de francs à un niveau légèrement supérieur à celui de 1983. Cette progression peu importante recouvre en fait, une augmentation de l'intervention de la Banque en francs, et une diminution de volume d'achats de treasury bills remis immédiatement en pension.

Le total des "Crédits à la clientèle" et des "Comptes débiteurs" ressort à 119 502 millions de francs, contre 103 869 millions de francs en 1983, soit une progression de 15 %. Les crédits en devises consentis en métropole (26 126 millions de francs, contre 22 347 millions de francs en 1983) et dans les succursales à l'étranger (56 740 millions de francs, contre 44 322 millions de francs en 1983) augmentent au total de + 24,2 %.

Le poste "Titres de placement" passe de 7 926 millions de francs à 13 375 millions de francs, soit une augmentation de 68,7 % qui concerne aussi bien le portefeuille en francs qui s'est accru de 774 millions de francs (de 1 560 millions de francs à 2 334 millions de francs), que le portefeuille en devises dont l'augmentation est de 4 676 millions de francs (de 6 466 millions de francs à 11 042 millions de francs) par suite d'achats d'obligations ou de treasury bonds libellés principalement en dollars ou en livres sterling, qui comme indiqué ci-dessus sont des contreparties d'opérations de trésorerie.

Les "Titres de participation et de filiales" progressent de 1083 millions de francs à 1 550 millions de francs. Cet accroissement a pour origine des souscriptions ou acquisitions de titres. Les principaux investissements ont concerné les sociétés suivantes : Paribas Corp. (sous forme d'actions préférentielles), Paribas du Canada, Paribas Finance (Texas), Sema, Yip In Tsoi (société financière thaïlandaise), Leasepack (société chinoise de Leasing).

La progression du poste "Prêts participatifs" de 514 millions de francs à 565 millions de francs s'explique par la mise en place de nouveaux prêts à des entreprises françaises.

Les "Immobilisations" marquent une sensible augmentation de 808 millions de francs à 1 331 millions de francs par suite de l'acquisition et de l'aménagement de nouveaux locaux en France et à l'étranger, rendus nécessaires par le développement des activités de la Banque. Au cours de l'exercice, celle-ci a également poursuivi ses

efforts d'équipement en matériel de traitement et de transmission de l'information.

Le montant des "Opérations de crédit-bail" passe de 203 millions de francs à 262 millions de francs et traduit la poursuite de cette activité dans le réseau étranger.

Passif

Sous le poste "Banques, organismes et établissements financiers" sont enregistrés les soldes créditeurs des opérations de trésorerie dont la contrepartie se retrouve principalement sous le poste d'actif ayant le même intitulé et dans le portefeuille-titres de placement (obligations et treasury bonds en devises). Le total des opérations de trésorerie s'élève pour 1984 à 127 787 millions de francs en augmentation de 10,8 % par rapport à 1983 (115 347 millions de francs après reclassement de 3 976 millions de francs venant des "ressources clientèle").

Les "Valeurs données en pension ou vendues ferme" 29 892 millions de francs en 1984 (contre 28 220 millions de francs en 1983) évoluent dans le même sens que le poste comparable figurant à l'actif montrant une augmentation des opérations en francs et une diminution des opérations portant sur les valeurs libellées en devises.

Les "Ressources de clientèle" dont le total résulte du regroupement des rubriques "Comptes créditeurs de la clientèle", "Comptes d'Epargne à régime spécial", "Bons de Caisse", progressent de 11 059 millions de francs soit + 28,6 % atteignant 49 724 millions de francs (contre 38 665 millions de francs, montant corrigé après reclassement de 3 976 millions de francs dans les postes "Banquiers"). Les succursales à l'étranger représentent en 1984 les 2/3 des ressources clientèle totales.

A noter que sous le poste "Bons de Caisse" figurent les certificats de dépôt émis par les succursales à l'étranger auprès d'entreprises ou de particuliers, soit un encours de 5 094 millions de francs à fin 1984.

Dans les "Comptes de régularisation, provisions et divers" figurent, au titre des provisions, les provisions réglementées constituées en franchise d'impôt, les provisions pour pertes et charges ayant ou non supporté l'impôt et les provisions sur actifs en devises. Les provisions pour créances douteuses ou sur titres de placement ou de participation sont passées en déduction des postes correspondants de l'actif.

Au cours de l'exercice 1984, la Banque a procédé à l'émission d'un emprunt de $ 200 millions à taux flottant et à terme indéterminé. Cette émission a renforcé les capitaux permanents et permis de développer les activités de la Banque sur les marchés internationaux de capitaux.

Les postes "Réserves", "Report à nouveau" enregistrent les évolutions résultant de l'affectation des résultats de l'exercice 1983 ce qui conduit à une augmentation des capitaux propres de 80 millions de francs environ.

Hors Bilan

La rapide croissance des postes de hors bilan, en particulier les ouvertures de crédits confirmés et les cautions et avals en faveur de la clientèle, traduit le développement des opérations de financement du commerce international en particulier dans le réseau Etranger.

Compte de résultats

Crédit

L'ensemble des "Produits d'exploitation bancaire" s'élève à 29 642 millions de francs contre 21 218 millions de francs en 1983 soit + 39,7 %. Cette progression doit s'apprécier en fonction de la modification apportée à l'enregistrement des résultats sur "opérations d'échange de taux d'intérêt" (cf. Notes annexes aux états financiers] 1). Les produits bancaires (et les frais bancaires) ont de ce fait augmenté d'environ 2,2 milliards de francs, ce qui ramène la progression des produits bancaires globaux à 29 % environ. On remarquera l'augmentation des produits sur opérations de trésorerie (+ 25,8 %) ainsi que la forte progression des postes "Produits des opérations diverses" (où sont enregistrés notamment les gains sur opérations de change au comptant ou à terme, les commissions sur opérations financières françaises et internationales, et les produits sur opérations d'échange de taux d'intérêt) et des produits du portefeuille-titres (de 815 millions de francs à 1 783 millions de francs) à mettre en rapport avec l'augmentation du portefeuille obligations de la Banque.

Le poste "Produits exceptionnels" qui enregistre les plus-values sur cessions de titres de participations et filiales et sur cessions d'immobilisations ainsi que les produits sur exercices antérieurs marque une forte diminution. Les montants de l'exercice 1983 comprenaient en effet une importante plus-value réalisée sur la cession de l'ancien immeuble de la succursale de Londres, ainsi que la reprise en résultats d'une provision pour impôt différé constituée en 1982.

Le poste "Reprises de provisions hors exploitation" enregistre la reprise de la provision pour réserve spéciale de participation constituée lors de l'exercice précédent.

Débit

Les "Charges d'exploitation bancaire" s'élèvent à 24 968 millions de francs, en progression de 46,1 % par rapport à 1983, 17 086 millions de francs. Cette progression est ramenée à 33,3 % si l'on effectue une correction similaire à celle pratiquée sur les "Produits bancaires". Cette progression est surtout le fait des "Autres charges d'exploitation bancaires" qui regroupent principalement les pertes sur opérations de change, les commissions rétrocédées dans le cadre d'opérations financières et les charges sur opérations d'échange de taux d'intérêt. Le poste "Intérêts sur emprunts obligataires" augmente de près de 100 millions de francs sous l'incidence de la charge intérêt des emprunts émis en 1983 et 1984 (en particulier l'emprunt de 200 millions de dollars à terme indéterminé).

Le produit net bancaire ressort pour 1984 à 4674 millions de francs en augmentation de 13,1 % par rapport à 1983.

Les "Charges de personnel" progressent de 12,1 % passant de 1 240 millions de francs à 1 379 millions de francs. Dans ce montant figure le complément de rémunération versé en 1985 au titre de l'accord salarial du 29 février 1984. Les "Autres charges d'exploitation" passent de 533 millions de francs à 684 millions de francs, soit + 28,5 %.

Sous le poste "Impôts et taxes" figurent notamment la taxe sur les frais généraux et la contribution exceptionnelle de solidarité à verser dans l'exercice suivant.

L'"Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises" comprend non seulement le solde net des dotations aux provisions pour créances douteuses et pour risques généraux, mais aussi les provisions nettes sur le portefeuille-titres de participations et de placement et la provision pour complément de retraite restant à la charge de la Banque. L'augmentation de ce poste de 1 698 millions de francs à 1 890 millions de francs continue à traduire le souci d'une politique de gestion prudente face aux risques nés ou éventuels, tant en France qu'à l'étranger, du fait des difficultés que connaissent certains secteurs de l'industrie française ou l'économie de quelques pays dans lesquels sont implantées nos succursales à l'étranger. (Près des 2/3 de la dotation 1984 concernent les succursales à l'étranger.)

En "Charges exceptionnelles" sont enregistrées les moins-values sur titres de participation et de filiales, des pertes sur créances diverses en France et à l'étranger ainsi que les charges sur exercices antérieurs. L'exercice 1983 avait sous ce poste supporté des charges importantes (cf. rapport 1983) et le niveau atteint en 1984 redevient comparable à celui des exercices antérieurs.

Sous le poste "Dotation aux provisions hors exploitation" figure en métropole le montant de la provision pour participation à verser en 1985 au titre de 1984. On rappelle qu'en 1983 ce poste avait également enregistré la dotation à une provision spéciale figurant au passif compensant la plus-value réalisée lors de la vente de l'ancien immeuble de la succursale de Londres.

Sous le poste "Participation des salariés" est comptabilisé le montant versé aux salariés au cours de l'exercice (22,1 millions de francs en 1984, contre 11,4 millions de francs en 1983).

Sous le poste "Impôt sur les sociétés" est regroupée la charge d'impôt sur les sociétés courante et différée. En particulier, figure en 1984 une provision pour impôt différé de 72,2 millions de francs destinée à couvrir la totalité de la charge latente au titre des opérations de leasing réalisées pour la succursale de Londres.

On remarquera enfin (cf. Notes annexes aux états financiers] 10) que les changements ont été effectués dans la distinction entre opérations en revenus et opérations en capital. Pour l'exercice 1984, le résultat de ces opérations avant tout prélèvement sur la provision exceptionnelle qui a été par ailleurs entièrement reprise en résultat (24,4 millions de francs) est un résultat négatif de 59 millions de francs, à comparer à un résultat négatif de 12 millions de francs environ en 1983 (compte tenu d'une plus-value nette exceptionnelle de 62,8 millions de francs réalisée sur la cession de l'ancien immeuble de la succursale de Londres), ce montant étant calculé suivant des méthodes analogues.

Evolution et perspectives

Depuis la fin de l'exercice 1984, aucun événement majeur n'est venu modifier ou orienter durablement l'activité de la Banque, cette dernière restant soumise à de nombreux paramètres comme la demande de crédits, l'évolution des taux d'intérêt ou le dynamisme des différents marchés français et internationaux. A cet égard, on a pu jusqu'à présent constater au cours du premier trimestre une certaine poursuite des tendances observées en fin d'année dernière. Bien que la Banque se donne pour objectif de franchir, en 1985, une nouvelle étape dans son développement, les différents aléas notamment liés à l'évolution de l'environnement économique, ne permettent donc pas de préjuger avec précision les résultats qui pourront être obtenus au cours du présent exercice.

Il convient de noter que la Banque, au cours du premier semestre de 1985, a cédé la participation de 19,7 % qu'elle détenait dans le groupe financier de Hong Kong, Sun Hung Kai and Co Ltd. Cette cession, qui a permis de dégager une plus-value substantielle, est intervenue après que le Groupe Sun Hung Kai ait lui-même cédé son activité de banque commerciale (SHK Bank), les synergies et complémentarités avec la banque Paribas devenant, de ce fait, moins évidentes.

Affectation des résultats

Le bénéfice net de l'exercice 1984 s'élève à	F 198 075 250,50
compte tenu du report à nouveau de	F 168 982 324,31
Le montant disponible est de	F 367 057 574,81

Nous vous proposons de le répartir de la façon suivante :

● distribution aux actionnaires	F 130 000 000,00
● dotation à la réserve facultative	F 40 000 000,00
● solde reporté à nouveau	F 197 057 574,81
Total	367 057 574,81

Si vous approuvez cette répartition, la somme versée aux actionnaires représente un dividende net de 13 francs par action. Compte tenu de l'impôt versé au Trésor (6,50 francs par action) le dividende global s'élèvera à 19,50 francs par action.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices, est le suivant :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Dividende global par action	Dividende net par action	Impôt déjà versé au Trésor
1981	7 500 000	127 000 000	25,50	17,00	8,50
1982	7 500 000	70 950 000	12,90	8,60	4,30
	1 500 000 (*)		6,45	4,30	2,15
1983	10 000 000	95 000 000	14,25	9,50	4,75

(*) actions créées jouissance 1er juillet 1982.

Nous vous demandons de donner au Conseil d'Administration l'autorisation :

- d'émettre ou de garantir des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 milliards de francs ;
- d'émettre, de créer ou de garantir sur toutes places des certificats de dépôts autres que ceux visés par l'arrêté ministériel du 1er mars 1985, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 10 milliards de francs ;
- d'émettre, de créer ou de garantir des titres d'emprunt à durée non déterminée en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 milliards de francs ;
- d'émettre, de créer des titres participatifs en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 milliards de francs.

Nous tenons à remercier, en votre nom, l'ensemble du personnel de la Banque qui, dans les services tant opérationnels que fonctionnels, a largement contribué au développement de nos activités par sa compétence et son dévouement.

Le Conseil d'Administration

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

Actif

	1983	1984
Caisse, instituts d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	2 724 534 246,48	3 968 253 471,65
Banques, organismes et établissements financiers :		
• Comptes ordinaires	3 312 650 377,67	4 744 371 305,12
• Prêts et comptes à terme	64 872 361 198,57	68 687 665 708,15
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	10 282 130 838,76	10 389 177 223,39
Crédits à la clientèle :		
• Créances commerciales	8 244 697 792,32	7 383 937 565,27
• Crédits à court terme	40 339 057 085,04	50 531 650 461,14
• Crédits à moyen terme	28 948 283 979,50	31 294 221 983,76
• Crédits à long terme	15 902 831 346,56	18 431 370 450,48
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	10 434 426 509,88	11 860 331 605,06
Chèques et effets à l'encaissement	3 594 691 180,96	3 388 496 472,05
Comptes de régularisation et divers	4 916 627 761,22	8 336 879 783,94
Opérations sur titres	1 054 214 405,90	1 935 724 543,98
Titres de placement	7 925 916 539,20	13 375 158 805,85
Titres de participation et de filiales	1 082 600 912,26	1 549 537 005,89
Prêts participatifs	514 439 175,86	564 523 215,40
Immobilisations	808 121 523,43	1 331 090 454,94
Opérations de crédit-bail	203 026 713,54	262 099 029,31
Total de l'Actif	205 160 611 587,15	238 034 489 085,38

Hors bilan

	1983	1984
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	11 941 370 572,02	12 611 551 485,26
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	7 777 203 950,04	12 501 154 462,28
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	58 945 815 032,79	76 024 884 141,08
Cautions, avals et obligations cautionnés en faveur de la clientèle	51 006 473 553,05	71 738 226 063,08
Autres engagements en faveur de la clientèle	3 444 549 326,59	3 498 105 611,41

Passif

	1983	1984
Instituts d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	5 037 854 587,46	7 259 097 487,43
Banques, organismes et établissements financiers :		
• Comptes ordinaires	4 653 710 368,15	8 995 129 344,40
• Emprunts et comptes à terme	* 110 692 674 094,93	118 792 023 321,15
Valeurs données en pension ou vendues ferme	28 220 457 570,97	29 891 850 227,40
Comptes créditeurs de la clientèle :		
■ Sociétés et entrepreneurs individuels :		
• Comptes ordinaires	6 671 887 064,10	6 661 092 826,23
• Comptes à terme	* 18 323 736 496,63	23 750 109 387,46
■ Particuliers :		
• Comptes ordinaires	1 567 306 984,44	1 761 575 021,76
• Comptes à terme	2 570 895 884,08	3 347 051 289,25
■ Divers :		
• Comptes ordinaires	2 273 856 761,07	2 712 966 438,73
• Comptes à terme	2 196 161 772,66	4 891 902 024,10
Comptes d'épargne à régime spécial	451 426 452,32	468 596 377,70
Bons de caisse	4 609 742 586,12	6 129 678 015,04
Comptes exigibles après encaissement	2 486 832 661,14	2 399 205 347,45
Comptes de régularisation, provisions et divers	7 921 835 915,71	11 136 360 797,52
Opérations sur titres	1 434 114 923,78	1 803 979 410,42
Obligations	3 797 138 610,00	3 762 892 870,00
Emprunt à terme indéterminé	—	1 918 400 000,00
Ecart de réévaluation :		
• Provision réglementée	14 583 639,75	13 705 835,97
• Réserve réglementée	55 777 304,41	55 180 903,44
Réserves	855 257 347,54	916 635 585,12
Capital	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00
Report à nouveau	149 778 037,09	168 982 324,31
Bénéfice de l'exercice	175 582 524,80	198 075 250,50
Total du Passif	205 160 611 587,15	238 034 489 085,38

** Par rapport aux comptes publiés de 1983 un reclassement de 3 976 385 215,95 francs a été effectué entre les postes "Comptes à terme créditeurs de la clientèle" et "Emprunts et comptes à terme banquiers"*

COMPTES DE RESULTATS COMPARES AU 31 DECEMBRE

Débit

	1983		1984	
Charges d'exploitation bancaire		17 086 267 713,63		24 968 495 277,89
■ Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires	*11 937 362 520,57*		*15 127 280 400,30*	
Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	*9 436 332 138,16*		*12 606 533 545,63*	
Emprunts contre effets publics ou privés	*2 410 852 260,85*		*2 497 944 965,16*	
Commissions	*90 178 121,56*		*22 801 889,51*	
■ Charges sur opérations avec la clientèle	*2 851 614 233,15*		*4 017 759 375,58*	
■ Charges sur opérations crédit-bail	*16 109 632,88*		*36 481 670,42*	
■ Intérêts sur emprunts obligataires	*489 626 902,47*		*586 165 913,06*	
■ Autres charges d'exploitation bancaire	*1 791 554 424,56*		*5 200 807 918,53*	
Charges de personnel		1 239 963 499,98		1 379 235 509,14
Impôts et taxes		90 171 876,82		103 852 102,47
Charges générales d'exploitation		532 570 535,21		684 443 463,84
■ Travaux, fournitures et services extérieurs	*240 573 351,15*		*344 766 842,19*	
■ Autres charges générales d'exploitation	*291 997 184,06*		*339 676 621,65*	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements		74 798 615,60		106 015 589,96
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises		1 698 436 226,86		1 889 786 132,49
Charges exceptionnelles		216 336 626,46		33 696 160,55
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation		86 062 342,78		31 614 612,46
Participation des salariés		11 388 655,00		22 068 991,00
Impôt sur les sociétés		272 974 615,64		388 895 844,39
Bénéfice de l'exercice		175 582 524,80		198 075 250,50
Total du débit		21 484 553 232,78		29 806 178 934,69

Crédit

	1983		1984	
Produits d'exploitation bancaire		21 217 550 052,96		29 641 894 916,77
■ Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires	*7 407 422 735,75*		*9 322 968 513,13*	
Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	*6 324 480 506,42*		*8 230 101 432,57*	
Prêts contre effets publics ou privés	*1 004 199 900,27*		*1 071 573 101,80*	
Commissions	*78 742 329,06*		*21 293 978,76*	
■ Produits des opérations avec la clientèle	*10 192 518 614,05*		*12 325 105 676,47*	
Crédits à la clientèle	*8 753 521 952,09*		*10 301 930 268,00*	
Comptes débiteurs de la clientèle	*1 357 364 764,20*		*1 890 571 882,04*	
Commissions	*81 631 897,76*		*132 603 526,43*	
■ Produits des opérations de crédit-bail	*22 727 089,26*		*44 952 657,81*	
■ Produits des opérations diverses	*2 780 225 179,75*		*6 165 498 105,59*	
■ Produits du portefeuille-titres	*814 656 434,15*		*1 783 369 963,77*	
Produits accessoires		11 431 230,50		18 193 516,68
Produits exceptionnels		244 271 949,32		124 190 501,24
Reprises de provisions hors exploitation		11 300 000,00		21 900 000,0
Total du crédit		21 484 553 232,78		29 806 178 934,69

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes de la Banque Paribas ont été établis conformément aux dispositions du règlement comptable applicable aux banques inscrites depuis le 1er janvier 1978 ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France.

En l'état actuel de la réglementation applicable aux banques et par dérogation à l'article 8 du code de commerce modifié par la loi du 30 avril 1983, relative à la mise en harmonie des obligations comptables des sociétés avec la IVe directive européenne, les comptes annuels des sociétés de banque ne comprennent pas d'annexe destinée à compléter et commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultats au sens de l'article 24 du décret du 29 novembre 1983 pris en application de ladite loi.

Les notes aux états financiers précisent seulement les principes comptables et méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement du bilan et du compte de résultats. Le rapport du Conseil d'Administration indique par ailleurs les variations significatives du bilan et du compte de résultats.

Dans ce cadre, les points suivants méritent d'être soulignés :

1 – Produits et charges bancaires

a) Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultats prorata temporis. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. En outre, depuis 1984, les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultats dès clôture de l'émission.

b) Les immobilisations acquises dans le cadre d'opérations de crédit-bail, sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties sur leur durée de vie probable. Les revenus qui en découlent sont enregistrés suivant les termes du contrat liant la Banque avec les clients bénéficiaires de ces opérations.

c) Les montants perçus et payés par la Banque lors d'opérations d'"échange de taux d'intérêts" figurent dans les postes "Produits ou charges sur opérations bancaires diverses", conformément aux règles fixées par la Commission Bancaire en octobre 1984, même s'ils ont fait l'objet d'une compensation lors du règlement. Ces montants ont été comptabilisés en compte de résultats prorata temporis.

En 1983, la règle de la compensation des montants perçus et payés avait été appliquée, le résultat prorata temporis figurant soit au débit, soit au crédit du compte de résultats.

Du fait de ce changement, on peut estimer que le total des produits et des charges a été en 1984 augmenté d'environ 2,2 milliards de francs

d) Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus d'obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la date de cession de ces obligations.

2 – Avoirs fiscaux et crédits d'impôts

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice sont comptabilisés en augmentation de la charge d'impôt sur les sociétés et de la rubrique à laquelle le produit se rattache :

- les avoirs fiscaux sur les dividendes ne bénéficiant pas du régime mère ou sur les coupons d'obligations sont inclus dans les revenus du portefeuille ;
- les crédits d'impôts attribués en vertu de certaines conventions au titre de prêts consentis à l'étranger sont portés dans les produits bancaires.

3 – Impôts et taxes

Dans ce poste sont provisionnées la taxe sur les frais généraux et la contribution exceptionnelle de solidarité à verser après la clôture, au titre de l'exercice de référence.

En revanche, la taxe sur les encours est comptabilisée en charge de l'exercice du règlement.

4 – Dotations aux comptes d'amortissement-immobilisations

a) Les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles de réévaluation légales, et celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

L'écart de réévaluation dégagé sur les éléments d'actif non amortissables lors des opérations de réévaluation de l'exercice 1978, est enregistré au passif sous un poste "Réserve de réévaluation" et constitue un élément de la situation nette.

En ce qui concerne les éléments d'actif amortissables, pour lesquels une "provision réglementée" avait été constituée, il est repris chaque année en compte de résultat le montant d'amortissement correspondant.

b) Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles sont représentées par les droits au bail, (amortis dans l'année de la signature) et depuis 1984 par les acquisitions de Logiciels (amortis sur 12 mois prorata temporis). L'augmentation d'actif résultat de ce changement peut être évaluée à 3,8 millions de francs.

c) Les frais accessoires d'acquisitions sur les ensembles immobiliers d'exploitation sont immobilisés et amortis sur une période de 5 ans prorata temporis.

d) Les frais occasionnés par l'émission d'emprunts obligataires sont pris en charge intégralement dans l'exercice de l'émission.

5 – Dotations aux comptes de provisions

a) Les créances douteuses font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation destinée à couvrir la perte probable pouvant résulter de leur non recouvrement total ou partiel (provisions affectées). De telles provisions sont portées en déduction des actifs correspondants.

En outre, des provisions non affectées sont constituées au passif du bilan pour couvrir les risques latents que la Banque peut encourir du fait de ses engagements figurant au bilan et au hors bilan.

b) Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits bancaires et entièrement provisionnés lorsque, à la clôture de l'exercice, les échéances impayées remontent à plus de 90 jours.

c) La dotation nette aux provisions bancaires de l'exercice 1984 s'élève à 1 889,8 millions de francs (contre 1 698 millions de francs en 1983). Compte tenu de cette dotation, les provisions affectées à des risques non comptablement individualisés ont été accrues de 240 millions de francs (contre 484 millions de francs en 1983).

6 – Engagements en matière de retraites

a) Les pensions de retraite versées au personnel ayant fait valoir ses droits sont prises en charge par la caisse de retraite de Paribas à laquelle la Banque verse régulièrement des cotisations, comptées en charges de chaque exercice.

b) Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charge lors de leur versement. Il n'est pas constitué de provision au titre des droits à la retraite acquis par le personnel en activité.

c) Depuis 1983 est constituée une provision destinée à couvrir les compléments de retraites à verser aux salariés de la Banque ayant quitté l'entreprise selon les dispositions de la convention collective et des règlements de retraite de la Banque. Cette provision, dont le montant fin 1984 inscrit au passif du bilan, s'élève à 72,9 millions de francs, a été calculée à l'aide de tables de mortalité appliquées aux salariés bénéficiant de ces dispositions à la clôture de chaque exercice, le montant ainsi obtenu étant actualisé au taux de 9,50 %. Elle couvre la totalité des droits des salariés placés sous le régime de l'article 19 de la convention collective et environ 60 % de la charge actuelle restante.

d) Dans la plupart des succursales à l'étranger, des provisions ayant un objet semblable sont également constituées.

7 – Portefeuille-titres

a) Titres de placement : les obligations (comptabilisées hors coupon couru) aussi bien que les actions sont enregistrées au prix d'acquisition, les frais d'acquisition des titres étant portés en charge.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation sur la base du cours moyen de décembre pour les titres inscrits à la cote officielle à Paris ou du cours de fin décembre pour les autres valeurs cotées. Les moins-values latentes, calculées valeur par valeur, pouvant résulter de cette évaluation donnent lieu à une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les obligations non cotées sont maintenues à leur valeur historique intervenue dans l'exercice.

Les frais de cession intervenus dans l'exercice sont imputés sur le résultat de cession.

Au 31.12.1984, la valeur boursière du portefeuille de placement s'élève à 10,3 milliards de francs.

b) Titres de participation et de filiales : les titres de participation et de filiales sont comptabilisés au prix de revient. A la clôture de l'exercice afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation des titres de participation et de filiales sur la base d'une valeur estimative tenant compte principalement de l'actif net de la société corrigé des plus ou moins-values latentes. Les titres de participation et de filiales sont évalués en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette valeur estimative.

8 – Conversion des opérations en devises

a) Les créances, dettes et engagements hors bilan libellés en devises sont évalués au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

b) Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en monnaies étrangères par la métropole sont convertis en francs français au cours de fin de mois de cession ou d'achat de ces monnaies.

c) Les comptes des succursales à l'étranger, sont convertis en francs français en utilisant les taux de change en vigueur à Paris à la clôture de l'exercice.

9 – Opérations de change

a) Le résultat des opérations de change traité en métropole est déterminé conformément aux règles du plan comptable bancaire :

- les gains et les pertes de change qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultats.
- Les contrats de change au comptant et à terme sont réévalués au cours du comptant de la fin d'exercice. Les reports ou déports constatés lors de la conclusion de contrats de change à terme sont pris en résultat prorata temporis.

b) L'application constante de cette méthode aux opérations de change à terme, faisant apparaître pour certains contrats de longue durée des variations temporaires importantes sans nécessaire relation avec le résultat final de ces transactions, il est procédé, pour de tels contrats, à la correction suivante : les positions de change correspondant à des flux d'intérêts futurs sont exclues des opérations de fin d'exercice. Aucun résultat n'est alors calculé sur ces positions temporaires.

c) Dans les succursales à l'étranger, le résultat des opérations de change est généralement déterminé par la méthode suivante : les contrats de change au comptant sont évalués au cours du comptant, les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme en vigueur à la clôture de l'exercice.

10 – Opérations sur "futures" et "options"

La Banque opère sur les marchés de futures et d'options, principalement à des fins de couverture de risques de taux ou de change. Les principes d'enregistrement comptable de ces opérations sont les suivants :

a) Futures de taux ou de treasury bonds : à l'échéance des contrats, la comparaison entre le prix de souscription des contrats et la cotation de ceux-ci dégage un résultat en gain ou en perte. Lorsque les contrats sont de type spéculatif, le gain ou la perte réalisé est immédiatement pris en compte de résultat. Lorsque les contrats sont destinés à la couverture d'opérations réalisées sur le marché physique des capitaux, le profit ou la perte sont répartis prorata temporis sur la période de 3 mois ou plus suivant l'échéance qui correspond effectivement à la durée des opérations couvertes.

En fin d'année, les pertes latentes (déterminées par comparaison des cotations) ou différées sont intégralement provisionnées. Les gains latents ne sont pas enregistrés en résultat.

b) Futures de change : les contrats de futures de change sont enregistrés en compte de situation de change à terme et font l'objet en fin d'année d'une réévaluation au cours coté sur le marché des futures de change. Le gain ou la perte provenant de cette réévaluation est alors enregistré en compte de résultat.

c) Options de change ou de taux : les primes payées ou encaissées sont prises dès l'origine en résultat. En fin d'année, les contrats non dénoués font l'objet d'une réévaluation au prix du marché, le résultat de cette réévaluation étant alors enregistré, la perte éventuelle étant au maximum du montant de la prime.

11 – Opérations en capital

a) Les résultats sur opérations en capital sont constitués par le solde des plus et moins-values sur cessions de titres de participation, de filiales et de titres assimilés ou sur cessions d'immeubles ainsi que par la dotation nette aux provisions sur ces titres et sur les avances d'actionnaires consenties par la Banque. Le résultat sur opérations en capital est apprécié par totalisation des résultats dans les succursales à l'étranger et en métropole.

Les résultats de cessions et provisions sur titres de placement sont considérés comme des résultats sur opérations en revenus quelle que soit leur durée de détention. De ce fait il peut exister un écart entre ce résultat à long terme imposable et le résultat des opérations en capital.

b) Jusqu'en 1984, le solde des opérations en capital qui en outre ne comprenait pas les provisions sur avances d'actionnaires était compensé dans les comptes de la Banque par une dotation ou une reprise sur une provision exceptionnelle constituée à cet effet, de façon à annuler l'incidence de ces opérations.

Désormais, ce mécanisme est abandonné et le solde restant de la provision exceptionnelle (24,4 millions de francs) a été repris en compte de résultats en 1984.

A titre de comparaison, le résultat sur opérations en capital reconstitué pour l'exercice 1983 aurait été négatif d'environ 12 millions de francs (compte tenu d'une plus-value nette exceptionnelle de 62,8 millions de francs réalisée sur la cession de l'ancien siège de Londres) à comparer avec un résultat 1984 négatif de 59 millions de francs.

12 – Impôt sur les sociétés

Le poste Impôt sur les sociétés enregistre non seulement la charge d'impôt courante, couverte ou non par les crédits d'impôts comptabilisés en résultat, l'impôt éventuel sur les plus-values fiscales à long terme, mais également la charge d'impôt différé. Celle-ci est appréciée implantation par implantation et ne donne lieu à constitution d'une provision que lorsqu'elle s'avère supérieure aux crédits d'impôts différés pouvant résulter de charges temporairement non déductibles.

En particulier, le montant d'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat comprend en 1984 une charge d'impôt différée de 72,2 millions de francs qui jointe aux crédits d'impôt différé permet de couvrir la totalité de la charge fiscale latente au titre des opérations de leasing réalisées par la succursale de Londres.

RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1984 tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de 198 075 250,50 francs.

L'Assemblée générale approuve la proposition de distribution présentée par le Conseil d'administration. Elle décide d'affecter à la réserve facultative un montant de 40 000 000 francs et fixe pour cet exercice le dividende à 13 francs par action de 100 francs qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 6,50 francs) correspond à un revenu global de 19,50 francs.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 mai 1985.

L'Assemblée générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global	Dividende distribué	Impôt déjà payé au Trésor
1981	7 500 000	127 500 000	25,50	17,00	8,50
1982	7 500 000 1 500 000	70 950 000	12,90 6,45	8,60 4,30	4,30 2,15
1983	10 000 000	95 000 000	14,25	9,50	4,75

Deuxième résolution

L'Assemblée générale nomme le Cabinet Befec-Mulquin et Associés, Commissaire aux comptes suppléant pour quatre exercices, durée restant à courir du mandat des Commissairés aux comptes titulaires.

Troisième résolution

L'Assemblée générale annule à hauteur des montants non utilisés à ce jour, les autorisations données au Conseil d'administration le 17 mai 1984 d'émettre ou de garantir en toutes monnaies des emprunts sous toutes formes.

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 000 000 000 francs.

En outre, l'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 000 000 000 francs.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'administration le 17 mai 1984 d'émettre et de créer des certificats de dépôts.

L'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à émettre et à créer, sur toute place où la réglementation le permet, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des certificats de dépôts autres que ceux visés par l'arrêté ministériel du 1er mars 1985, en toutes monnaies, pour un montant maximum de 10 000 000 000 francs.

En outre, l'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission en toutes monnaies, de certificats de dépôts autres que ceux visés par l'arrêté ministériel du 1er mars 1985, pour un montant maximum de 10 000 000 000 francs.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'administration le 3 septembre 1984 d'émettre et de créer des titres d'emprunt à durée non déterminée.

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à émettre et à créer en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des titres d'emprunt à durée non déterminée, en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 000 000 000 francs.

En outre, l'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin,le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de titres d'emprunt à durée non déterminée en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 000 000 000 francs.

Sixième résolution

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des titres participatifs en toutes monnaies pour un montant maximum de 5 000 000 000 francs et lui confère tout pouvoir pour notamment fixer les modalités de la rémunération de ces titres et déterminer les conditions de leur remboursement compte tenu des prescriptions légales.

Septième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, en application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966.

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 mai 1983, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 1984.

1 - Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

En ce qui concerne les succursales étrangères,dont le total du bilan et du compte de résultat avant éliminations des opérations internes, représente respectivement 122 milliards de francs et 13,7 milliards de francs, nous nous appuyons sur les rapports des réviseurs locaux et procédons nous-mêmes aux vérifications qui nous semblent utiles.

Les comptes annuels de votre société ont été établis selon les mêmes principes comptables que ceux qui avaient été retenus pour les exercices précédents à l'exception des opérations sur échanges (swaps) de taux qui dorénavant sont comptabilisées en produits et en charges sur opérations avec la clientèle alors qu'en 1983 seul le résultat net bancaire y afférent était ressorti. Ce changement de présentation, qui n'influence pas le résultat net de la banque mais qui a eu pour effet de majorer les produits et les charges d'exploitation bancaire d'environ 2,2 milliards de francs, recueille notre agrément.

Comme expliqué en note 5c, la dotation nette aux provisions bancaires non affectées à des risques individualisés s'est élevée à 240 millions de francs sur l'exercice 1984 contre 484 millions de francs sur l'exercice 1983. En l'absence de pratiques généralement admises, et dans une conjoncture économique incertaine, la détermination du montant de la dotation à ce type de provisions, qui renforce à juste titre la couverture des risques de la banque, a relevé de l'appréciation de la Direction Générale de la banque.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la loi bancaire du 24 janvier 1984 prévoit notamment l'établissement de comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe. Cependant, le comité de la Réglementation Bancaire, à qui il appartient de définir la forme de ces documents, n'a pas encore pris de dispositions en ce qui concerne l'annexe, dans l'attente de la publication de la quatrième directive bis de la CEE, relative aux banques et aux autres établissements de crédits. Dans ce contexte, votre banque a toutefois présenté des notes sur les principes comptables et les méthodes d'évaluation complétant l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que le bilan et le compte de résultats, établis en conformité avec les principes comptables et les méthodes d'évaluation décrits dans les notes, sont réguliers et sincères.

2 - Vérifications et informations spécifiques :

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 avril 1985

de Bois, Diertelé et Associés (BDA - Paris)

Castel, Jacquet et Associés (CJA)

Les commissaires aux comptes

RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs,

L'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 dispose que les conventions intervenues entre la société et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux doivent être soumises à l'autorisation du conseil d'administration lorsqu'il ne s'agit pas d'opérations courantes ou lorsque le caractère normal des conditions auxquelles elles sont conclues ne peut s'apprécier par rapport à des références objectives (prix pratiqué sur un marché significatif, conditions découlant d'usages reconnus).

La même autorisation doit être donnée lorsqu'une telle convention est passée avec une société dans laquelle l'un de vos administrateurs ou directeurs généraux a, directement ou indirectement, des intérêts déterminants ou exerce des responsabilités dirigeantes.

L'article 103 prescrit alors qu'il en soit fait rapport par les commissaires aux comptes à l'assemblée annuelle afin d'en informer les actionnaires, appelés ainsi à en apprécier l'intérêt.

Votre Président ne nous a fait part d'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article 101.

D'autres opérations ont été réalisées avec des sociétés du groupe sans avoir dû être soumises à l'autorisation préalable du conseil, soit parce qu'elles ont été réalisées au cours de bourse, soit parce que les sociétés n'avaient pas d'administrateurs avec la vôtre.

A titre d'information, nous citerons les plus importantes :

- financement par votre société de crédits clientèle initiés par la CGIB non productifs d'intérêts. Ces pensions se sont élevées à 333 millions de francs au 1er janvier et ont été progressivement et totalement remboursées en fin d'année.

- achat à la Compagnie Financière de Paribas (Monsieur J.Y.HABERER étant Président de la Banque et de la Compagnie) de 200 000 actions OPFI pour 36,2 millions de francs au cours de bourse à Paris.

Fait à Paris, le 10 avril 1985

de Bois, Diertelé et Associés (BDA - Paris)

Castel, Jacquet et Associés (CJA)

Les commissaires aux comptes

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES AU 31 DECEMBRE 1984

Obligations

(en milliers de francs)	Valeur d'inventaire
Aérospatiale TMM 03/84	16 734
Aérospatiale TMM 09/83-91	11 868
Air France 16,40 % 82-92	8 010
Autoroutes 13,80 % 84-94	15 948
Autoroutes 15,10 % 81-91	11 130
Compagnie Bancaire 14,10 % 84-94	18 371
BFCE 16,90 % 82-92	4 785
BFCE 14,30 % 83-93	2 164
BRED 14,70 % 83-91	4 846
CAECL 16,40 % 82-92	50 000
CAECL 13,50 % 84-94	51 093
CAECL 14,00 % 83-94	30 310
CAECL 14,00 % 80-90	17 152
CAECL Régions de France 13,50 % 84-94	57 833
CAECL Régions de France 13,40 % 84-94	50 393
CAECL Régions de France 14,00 % 83-93	21 047
CAECL Régions de France 13,40 % 84-91	10 456
Caisse Centrale de Coopération économique 16,70 % 82-89	8 000
Caisse Centrale de Coopération économique 15,00 % 83-01	4 800
Comptoir des Entrepreneurs 14,80 % 83-91	9 970
CEPME 14,20 % 83-01	9 950
CEPME 16,90 % 82-92	1 795
CEPME 17,40 % 81-93	6 210
Crédit Foncier de France 12,75 % 84-91	28 812
Crédit Foncier de France 14,20 % 83-93	30 704
Crédit Foncier de France 14,30 % 83-01	24 626
Crédit Foncier de France 14,60 % 81-95	2 488
Crédit Foncier de France 13,10 % 84-90	6 070
Crédit Foncier de France 14,00 % 80-95	18 074
Crédit Foncier de France 16,40 % 82-20	29 058
Charbonnages de France TMO 84-96	1 894
Charbonnages de France 13,70 % 84-94	8 076
CIC (emprunt groupé) 16,50 % 82-92	2 292
CIT Alcatel Tx var. 82-92	60 000
Caisse Nationale de l'Energie 13,70 % 84-91	72 389
Caisse Nationale de l'Energie 14,70 % 83-90	52 985
Caisse Nationale de l'Energie 15,30 % 83-90	95 279
Caisse Nationale de l'Energie 16,50 % 82-89	100 963
Caisse Nationale de l'Energie 13,80 % 80-86	5 558
Caisse Nationale des Télécommunications 13,70 % 84-92	15 738
Caisse Nationale des Télécommunications 15,60 % 83-95	23 393
Caisse Nationale des Télécommunications 14,50 % 83-93	28 879
COLAS 11,50 % 84-94	1 908
Emprunts Groupés des Communautés Urbaines 16,60 % 82-94	10 185
Crédipar TRA 84-92	221
Crédit Lyonnais Immobilier TMO 82-90	9 369
Crédit Mutuel 14,00 % 84-92	1 585
Crédit National TMO 83-93	13 935
Crédit National 13,30 % 84-97	4 986
Crédit National 14,60 % 83-93	12 258

(en milliers de francs)	Valeur d'inventaire
Crédit National 14,80 % 83-95	19 952
Crédit National 16,40 % 82-94	37 500
Crédit National 16,90 % 82-94	22 595
Emprunt Groupé Départements 15,20 % 83-95	9 290
Electricité de France 15,00 % 83-01	20 000
Electricité de France 16,30 % 82-92	39 880
Electricité de France 16,50 % 82-20	139 514
Electricité de France 16,90 % 82-20	11 080
Electricité de France TRA 83-93	20 000
Electricité de France 14,20 % 83-93	76 516
Emprunt d'Etat 12,00 % 80-86	5 057
Emprunt d'Etat 12,90 % 84-91	24 912
Emprunt d'Etat 13,40 % 83-93	14 025
Emprunt d'Etat 13,70 % 83-93	33 308
Emprunt d'Etat 14,60 % 83-91	2 209
Emprunt d'Etat 15,30 % 82-89	19 181
Emprunt d'Etat 16,00 % 82-90	5 713
Eurodif 16,70 % 82-92	13 145
Fiat France TMO 83-91	4 925
Finemep 13,90 % 84-96	22 873
Finemep 14,40 % 83-95	1 705
Fonds d'Intervention Sidérurgique 13,80 % 84-96	19 401
Fonds Spécial de Grands Travaux 16,40 % 82-90	57 880
Ile de France 14,60 % 80-92	8 822
Villes de France 16,00 % 82-94	48 951
Francetel 16,70 % 82-94	2 135
Gaz de France 16,80 % 82-20	20 000
Gifiap 10,30 % 74-94	1 447
Groupe Maisons Familiales TRA 83-91	8 300
Loire Atlantique 14,60 % 83-95	528
Ville de Paris 16,60 % 82-92	15 110
Philips (Bons de Souscription) 84-90	359
Provence Alpes 14,10 % 84-96	237
PTT 16,20 % 82-92	16 661
PTT 13,70 % 84-94	11 038
Renault (Titres participatifs) Avril 84-08	25 704
Compagnie Nationale du Rhône 16,90 % 82-99	10 000
Salon de Provence 9,95 % 3-79	2 175
Screg (conv.) 12,50 % 83-91	2 712
Sliminco 11,25 % 84-94	108
SNCF 14,10 % 83-93	9 980
SNCF 15,00 % 83-95	23 160
SNCF 16,60 % 82-94	1 230
SNCF 14,60 % 80-94	4 501
Snecma TRO 82-92	14 940
Sovac TRO 84-93	230
Banque Européenne d'Investissement 14,80 % 83-93	13 246
Banque Européenne d'Investissement 13,70 % 84-94	7 800

Assurances

(en milliers de francs)	Nombre de Titres	%	Valeur d'inventaire
Le Secours SA	36 748	8,30	15 387

Banques et Sociétés Financières

OPB - Paribas	5 062 447	97,99	546 452
Sogefi	116 250	93,00	11 626
Banque Centrale de Compensation	30 000	10,00	2 205
Crédit Martiniquais	34 838	11,45	2 184
Fimodi	13 607	13,60	1 661
CEPME	3 970	0,11	945
Sofaris	5 711	0,57	571
Auxiliaire de Financement International	2 500	5,00	250
Soficomi	1 796	0,08	245
Sebadour	2 315	2,78	243
Sofinat	1 265	4,21	127
Centre du Titre Universel de Paiement	1 900	6,33	118

Sociétés d'Investissement et de Portefeuille

Opfi - Paribas	1 212 610	11,02	148 507
Société Française de Participations industrielles	535 714	1,00	60 000
Publicourt	1 126	–	56 413
Paribaven Overseas Investors	42 000	–	42 168
Pareurope	79 500	–	39 750
Opportunité Obligataire	339	–	16 950
Santa Fe	95 510	5,18	15 934
Santa Fe (actions nouvelles)	21 066		
Franterme	300	–	15 037
Interven	138 006	33,25	13 801
Province Investissement	38 057	–	10 081
Oblipar	1 000	–	10 000
Première Catégorie	200	–	10 000
Canadian Pacifique Limitée	32 400	0,04	9 966
Fonds Cofidic	371	–	9 275
Conseil Investissement	49 970	99,94	6 988
Mondiale d'Investissement	26 519	–	6 088
SPS	29 995	0,50	4 116
Foncier Investissement	13 060	–	3 344
Valréal	30	–	3 000
FCP Valoris	50	–	2 575
Sogevar	10 020	–	2 470
Sogepargne	8 270	–	2 064
Essor	16 000	–	2 000
Sifis-Siemens	18 000	7,20	1 800

(en milliers de francs)	Nombre de Titres	%	Valeur d'inventaire
Epargne - Assurance	11 786	–	1 621
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer	237 440	20,00	1 377
Via Investissement	9 990	–	1 249
Avelec (libéré à 50 %)	12 491	12,49	625
Avelec (montant restant à lib.)			625
Dafsa	3 521	1,10	619
Obligation Convertible	4 390	–	549
Sicobli	44	–	535
Epargne Revenu	1 980	–	483
Finemep	5 000	10,00	398
Gimer	3 000	3,79	300
GMF Obligations	25	–	250
Antin Gérance	2 032	20,32	203
CGE Développement	1 960	3,92	196
Lorraine Créativité (libéré à 50 %)			195
Lorraine Créativité (montant restant à libérer)	3 900	–	195
Aménagement Bas-Rhône Languedoc	2 122	0,95	189
Generco	1 247	4,51	125
Noficom	1 200	20,00	120
Antin Gestion	1 175	47,00	117
Gifatel	1 100	22,00	110

Autres titres de placement et de participation

Compagnie Française des Pétroles (certificats)	1 295 655	4,74	77 791
Olivetti	1 989 900	0,54	30 000
Sema Metra	19 854		10 384
Sema Metra (libéré à 25 %)	19 854	10,00	8 895
Sema Metra (montant restant à lib.)	–		1 489
Le Provençal (ob cv-81)	920	–	3 329
La République (ob cv-81)	380	–	2 406
Alcatel Gigadisc (libéré à 25 %)	15 000	2,29	1 875
Alcatel Gigadisc (montant restant à libérer)			1 125
Elf Aquitaine	4 900	–	1 089
Compagnie Générale d'Electricité	2 456	0,02	1 044
Nice Téléservices (libéré à 25 %)	10 000	–	250
Nice Téléservices (montant restant à libérer)			750
Sofinep	5 480	18,26	548
Compagnie Générale de Geophysique	650	0,02	508
Socicomex	5 055	7,22	505
GOBTP	4 000	3,20	400
Spot Image	300	1,20	300

(en milliers de francs)	Nombre de Titres	%	Valeur d'inventaire
Transgene	1 437	14,37	144
Hôpitaux de France	25	6,25	125
Titres énumérés ci-dessus			3 182 014
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse des valeurs en France			8 179 430
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeur en France			2 500
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F. 100 000 par catégorie			1 390
Valeur d'Inventaire du Portefeuille-Titres Métropole			**11 365 334**
Valeur d'Inventaire du Portefeuille-titres des succursales à l'étranger			**3 559 362**
Total			**14 924 696**

	Métropole	Succursales à l'étranger	Totaux
Titres de placement	9 888 359	3 486 800	13 375 159
Titres de participation et de filiales	1 476 975	72 562	1 549 537
	11 365 334	3 559 362	14 924 696

Titres de filiales et de participations acquis au cours de l'exercice 1984

Filiales à plus de 50 %
(% acquis ou atteint au cours de l'exercice)

Paribas Finance Texas Inc.	250 000 actions
Paribas Ltd.	51 actions
Paribas Taib Advisory	250 actions

Participations
(Participations acquises ou portées à 10 %)

Avelec	12 491 actions
Saci	35 017 actions
Société des centres de magasins d'usine	550 actions
Leasepack	120 actions
Yip In Tsoi Finance Ltd.	120 000 actions

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1980	*1981*	*1982*	*1983*	*1984*
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	750 000 000	750 000 000	900 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Nombre d'actions émises	7 500 000	7 500 000	9 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
Résultat global des opérations effectives					
Produits d'exploitation bancaire	8 643 705 422	15 728 832 597	18 100 866 156	21 228 981 283	29 660 088 433
Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	648 910 090	1 126 283 858	1 669 864 081	2 307 854 322	2 614 387 427
Impôt sur les bénéfices	56 086 740	255 625 316	252 514 855	272 974 615	388 895 844
Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	142 106 573	170 423 489	125 732 403	175 582 524	198 075 250
Montant des bénéfices distribués	100 000 000	127 500 000	70 950 000	95 000 000	130 000 000
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	94,85 *	116,09	171,80 **	203,49	261,44
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	22,74 *	22,72	15,24 **	17,56	19,81
Dividende versé à chaque action	16,00 (1) 8,00 (2)	17,00	8,60 (1) 4,30 (4)	9,50	13,00
Personnel					
Nombre de salariés (5)	3 324	3 347	3 466	3 587	3 609
Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	396 612 778	490 573 427 (3)	546 587 528	609 785 100	639 608 722
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales, etc.)	169 762 871	173 700 666 (3)	216 306 378	249 334 046	291 282 858

**Compte tenu du fait que les 2 500 000 actions émises en 1980 ont été créées jouissance 1er juillet 1980.*
***Compte tenu du fait que les 1 500 000 actions émises en 1982 ont été créées jouissance 1er juillet 1982.*
(1) Actions anciennes.
(2) Actions nouvelles jouissance (1er juillet 1980).
(3) Montants non comparables à ceux des années précédentes, en raison d'une modification du plan comptable.
(4) Actions nouvelles (1er juillet 1982).
(5) Effectifs rémunérés en France.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette	Prêts et Avances consenties et non remboursées	Montant des Cautions et Avals	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice
1. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Banque Paribas										
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la Banque Paribas)										
Omnium de Participations Bancaires de Paribas "OPB - Paribas" (1)	258 300 000	208 669 474,28	97,99	458 228 422,96	546 451 946,14 *	310 251 000,00		85 543 431,14	98 437 617,78	50 626 420,00
Banque Paribas du Canada (2)	20 000 000	$CAN – 57 000,00	100,00	119 850 000,00	119 850 000,00			$CAN 17 908 000,00	$CAN 550 000,00	
Paribas South East Asia Ltd.	5 000 000	$SS	100,00	22 144 500,00	22 144 500,00			$SS 18 587 000,00	$SS 576 000,00	
Sogefi	12 500 000	– 1 122 268,69	93,00	11 626 123,50	11 626 123,50			6 605 795,88	1 381 679,18	
Paribas Bank International (Texas)	2 500 000	$US 411 000,00	100,00	10 689 350,00	10 689 350,00			$US 4 726 000,00	$US 208 000,00	
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la Banque Paribas)										
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paribas "OPFI - Paribas" (1)	550 000 000	655 931 111,55	11,02	148 506 570,79	148 506 570,79	159 516 935,89		161 922 096,20	243 635 951,38	11 822 947,50
Sun Hung Kai and Co	559 816 394	$HGK 248 196 000,00	19,74	129 977 159,69	129 670 215,69	66 756 131,02	66 619 800,00	$HGK 115 959 000,00	$HGK 21 494 000,00	1 271 153,58
Interven	41 500 000	1 555 500,00	33,25	13 800 600,00	13 800 600,00	1 535 029,06		0,00	– 534 101,46	
Banco Amazonas	300 000 000	SUC 98 900 000,00	14,99	25 765 938,67	10 594 672,44			SUC 235 800 000,00	SUC 25 400 000,00	211 220,23
2. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
A - Filiales										
• Françaises				10 988 018,78	6 988 018,78		759 895,00			3 998 500,00
• Etrangères				14 453 107,09	14 435 589,59		23 649 035,11			1 493 555,85
B - Participations										
• Dans les sociétés françaises				34 886 129,44	11 870 732,20	268 771 774,06	463 405 754,75			3 415 595,12
• Dans les sociétés étrangères				25 441 881,21	25 441 881,21					593 657,63

* *Dont complément d'apport 45 128 744,01*
écart de réévaluation 43 094 779,17
(1) Exercice clos au 30 septembre 1984
(2) Exercice clos au 30 octobre 1984

LA BANQUE PARIBAS DANS LE MONDE

Cette liste recense les implantations de la **Banque Paribas,** dont le réseau fait partie de celui de l'ensemble du **Groupe Paribas** et notamment de l'ensemble des banques qui portent le nom de Paribas, en France et à l'étranger.

– Voir liste complète des implantations bancaires et financières du Groupe dans la plaquette : Groupe Paribas (p. 67 - 71).

- ■ succursale
- ● filiale
- ▲ conseiller, délégation représentation
- ✦ banque associée

En France

Banque Paribas
Siège : 3, rue d'Antin
75078 Paris Cedex 02
Tél. : 298.12.34
Télex : PARB 210 041

Succursales et Agences
A Paris et en région parisienne

Auteuil
79, rue La Fontaine
75016 Paris
Tél. : 524.43.99
Télex : 612 389

Bosquet
47, avenue Bosquet
75007 Paris
Tél. : 555.52.99
Télex : 202 047

Faubourg Saint-Honoré
260, rue du Fg-St-Honoré
75008 Paris
Tél. : 766.02.55
Télex : 642 942

George V
14, avenue George-V
75008 Paris
Tél. : 723.66.80
Télex : 630 012

Gobelins
23, avenue des Gobelins
75005 Paris
Tél. : 336.19.24
Télex : 201 498

La Muette
36, rue de la Pompe
75116 Paris
Tél. : 503.15.15
Télex : 610 197

Malesherbes
68, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : 522.19.69
Télex : 640 446

Neuilly-le-Roule
71, avenue du Roule
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 738.14.10
Télex : 630 379

Neuilly-Saint-James
12, avenue de Madrid
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 747.88.90
Télex : 612 037

Opéra
26, avenue de l'Opéra
75043 Paris Cedex 1
Tél. : 296.92.90
Télex : 211 733

Place de Breteuil
4, place de Breteuil
75015 Paris
Tél. : 566.48.22
Télex : 201 048

Prony
91, rue de Prony
75017 Paris
Tél. : 227.33.79
Télex : 650 395

Saint-Mandé
30, avenue du Général-de-Gaulle
94160 Saint-Mandé
Tél. : 398.02.02
Télex : 232 558

Saint-Philippe-du-Roule
170, rue du Fg-St-Honoré
75008 Paris
Tél. : 359.25.92
Télex : 640 409

Sèvres
47, rue de Sèvres
75006 Paris
Tél. : 548.58.25
Télex : 201 968

Trocadéro
21, avenue Raymond-Poincaré
75116 Paris
Tél. : 553.02.50
Télex : 620 508

Vaugirard Saint-Lambert
290, rue de Vaugirard
75015 Paris
Tél. : 531.80.00
Télex : 201 690

Télébanque Paribas
26, avenue de l'Opéra
75001 Paris
Tél. : 296.58.28
Télex : 220 539

Succursales et agences en Province

Alsace
Strasbourg
10, place Kléber
B.P. 11 - 67060 Cedex
Tél. : (88) 32.51.25
Télex : 880 497

Mulhouse
7, rue du Sauvage
B.P. 1076 - 68051 Cedex
Tél. : (89) 45.64.46
Télex : 881 138

Aquitaine
■ **Bordeaux**
50, cours du Chapeau-Rouge - B.P. 91
33025 Cedex
Tél. : (56) 44.80.05
Télex : 570 164

Biarritz
15, place Clemenceau
B.P. 249 - 64205 Cedex
Tél. : (59) 24.36.80
Télex : 541 736

Auvergne
Clermont-Ferrand
37, rue Gonod
Le Grand Pavois
B.P. 472
63013 Cedex
Tél. : (73) 93.50.46
Télex : 392 406

Bourgogne
Dijon
4, place Grangier - B.P. 1168
21028 Cedex
Tél. : (80) 30.85.79
Télex : 350 595

Bretagne
Rennes
4, rue Nationale
B.P. 216 - 35004 Cedex
Tél. : (99) 79.46.11
Télex : 730 742

Centre
Orléans
1, rue de la Hallebarde
B.P. 1631 - 45006 Cedex
Tél. : (38) 62.21.21
Télex : 760 484 Y

Tours
24, place de la Résistance
B.P. 1629 - 37016 Cedex
Tél. : (47) 20.50.75
Télex : 750 874

Champagne - Ardennes
Reims
2, cours Jean-Baptiste-Langlet - B.P. 2099
51073 Cedex
Tél. : (26) 88.42.42
Télex : 830 791

Franche-Comté
Besançon
20, rue Proudhon
(Square Saint-Amour)
B.P. 461 - 25019
Tél. : (81) 83.25.02
Télex : 361 257

Languedoc-Roussillon
Montpellier
7, boulevard Sarrail
B.P. 2046 - 34024
Tél. : (67) 60.54.66
Télex : 490 012

Nîmes
1, rue Corneille - B.P. 152
30008 Cedex
Tél. : (66) 36.27.00
Télex : 485 033

Limousin
Limoges
1, place de la Préfecture
B.P. 274 - 87007 Cedex
Tél. : (55) 32.97.67
Télex : 590 949

Lorraine
■ **Nancy**
8, rue Saint-Jean
B.P. 55 - 54002 Cedex
Tél. : (8) 332.32.02
Télex : 960 227

Metz
14, place Saint-Simplice
B.P. 4079 - 57040 Cedex
Tél. : (8) 736.17.66
Télex : 860 672

Midi-Pyrénées
■ **Toulouse**
24, rue de Metz
B.P. 426 - 31008 Cedex
Tél. : (61) 52.64.92
Télex : 531 916

Toulouse Saint-Georges
6, rue Saint-Jérôme - 31000
Tél. : (61) 23.37.07
Télex : 531 916

Nord - Pas de Calais
■ **Lille-la-Madeleine**
248, avenue de la République
B.P. 208 - 59110
Tél. : (20) 51.52.00
Télex : 120 807

Lille-Foch
106, rue Nationale
B.P. 1075 - 59011 Cedex
Tél. : (20) 57.98.33
Télex : 120 331

Tourcoing
15, place Victor-Hassebroucq - 59200
Tél. : (20) 24.06.06
Télex : 131 943

Basse-Normandie
Caen
4, rue de Strasbourg
B.P. 178
14013 Cedex
Tél. : (31) 85.53.01
Télex : 170 057

Haute-Normandie
■ **Rouen**
64, rue Jeanne-d'Arc
B.P. 885 RP - 76002 Cedex
Tél. : (35) 88.64.88
Télex : 180 342

Pays de la Loire
Nantes
9, place Royale - B.P. 47
44002 Cedex
Tél. : (40) 48.44.34
Télex : 700 212

Angers
3, place du Ralliement
B.P. 855 - 49008 Cedex
Tél. : (41) 88.70.11
Télex : 720 573

Picardie
Amiens
13, rue Gresset - B.P. 234
80002 Cedex
Tél. : (22) 92.68.11
Télex : 145 014

- ■ succursale
- ● filiale
- ▲ conseiller, délégation représentation
- ✦ banque associée

Poitou-Charentes
Angoulême
33, place Bouillaud
B.P. 246 - 16007 Cedex
Tél. : (45) 38.31.41
Télex : 792 075

Provence-Côte d'Azur
■ **Marseille-Puget**
37, cours Pierre-Puget
B.P. 9 - 13253 Cedex 6
Tél. : (91) 37.92.37
Télex : 420 545

Marseille Prado-Paradis
501, rue Paradis
13008 Cedex 2
Tél. : (91) 77.69.60
Télex : 420 545

Marseille Roucas-Blanc
243, chemin du Roucas-Blanc - 13007
Tél. : (91) 52.72.15
Télex : 420 545

Aix-en-Provence
1, avenue Victor-Hugo
B.P. 248 - 13608 Cedex
Tél. : (42) 26.51.77
Télex : 430 460

Avignon
28, rue de la Balance
B.P. 143 - 84007
Tél. : (90) 82.71.50
Télex : 431 914

Toulon
1 bis, avenue Vauban
83000
Tél. : (94) 22.40.78
Télex : 430 036

■ **Nice**
13, place Masséna
B.P. 174 - 06003 Cedex
Tél. : (93) 80.21.93
Télex : 460 850

Antibes
10, boulevard du Gal-Leclerc
B.P. 58 - 06601 Cedex
Tél. : (93) 34.46.55
Télex : 470 958

Cagnes-sur-Mer
38, boulevard Maréchal-Juin
06800
Tél. : (93) 73.53.53
Télex : 970 094

Cannes
23, rue Bivouac-Napoléon
B.P. 158 - 06403
Tél. : (93) 99.29.29
Télex : 470 726

Juan-les-Pins
14, avenue Guy-de-Maupassant - 06160
Tél. : (93) 61.94.94
Télex : 970 828

Rhône-Alpes
■ **Lyon-République**
5, rue de la République
B.P. 1506 - 69204 Cedex 1
Tél. : (7) 828.68.84
Télex : 330 546

Lyon-Bellecour
12, rue Charles-Biennier
B.P. 2205 - 69213 Cedex 02
Tél. : (7) 837.51.34
Télex : 330 546

Lyon-Brotteaux
54, cours F.D. Roosevelt
B.P. 6027 - 69411 Cedex 06
Tél. : (7) 852.71.57
Télex : 330 546

■ **Grenoble**
3, boulevard du Maréchal Joffre
B.P. 145 - 38002 Cedex
Tél. : (76) 43.11.03
Télex : 320 669

Saint-Etienne
13, place Dorian
B.P. 105 - 42002 Cedex
Tél. : (77) 32.89.94
Télex : 300 039

Annecy
11, avenue de Chavoires
B.P. 223 - 74006 Cedex
Tél. : (50) 23.15.13
Télex : 900 792

En Europe

Allemagne Fédérale
Banque PARIBAS
■ **Francfort**
Kaiserstrasse 10
Postfach 100363
D-6000 Frankfurt/Main 1
Tél. : (49.69) 29.90.90
Télex : 416 296 PARB D

■ **Düsseldorf**
Königsallee 13
Postfach 200 167
D-4000 Düsseldorf 1
Tél. : (49.211) 802.11
Télex : 8588387 PARB D

■ **Hambourg**
Rathausmarkt 5,
Postfach 100420
D-2000 Hambourg 1
Tél. : (49.40) 32.13.62
Télex : 2161206 PARB D

■ **Stuttgart**
Königstrasse 43 b
Postfach 100420
D-7000 Stuttgart
Tél. : (49.711) 22.11.91
Télex : 721503 PARB D

Danemark
■ **Banque PARIBAS**
BP 2238
Hammerensgade n° 4
1267 Copenhague K
Tél. : (45.1) 14.96.97
Télex : 15 715 PARK

Espagne
■ **Banque PARIBAS Madrid**
Hermanos Becquer n° 3
20006 Madrid
Tél. : (34.1) 416.06.00
Télex : 46439 PARB E

■ **Barcelone**
Avenida Diagonal, 427 bis - 429
Barcelone 08036
Tél. : (34.3) 201.41.33
Télex : 97306 PARB E

Grèce
■ **Banque PARIBAS Athènes**
Panepistimiou, 39
Athènes GR-102-10
Tél. : (30.1) 325.50.21
Télex : 210 761 PARB GR

Italie
Banque PARIBAS
■ **Milan**
Casella Postale 1721
14, via dell'Annunciata
20121 Milano
Tél. : (39.2) 63.58
Télex : 335 624 BPPB MI I

■ **Turin**
17, Via Assietta
10128 Torino
Tél. : (39.11) 55.30.71
Télex : 215 801 BPB I

▲ **Rome**
30, Piazza di Monte Savello
00186 Roma
Tél. : (39.6) 654.88.90
Télex : 620 058 PARIBA I

● **PARIBAS Finanziaria S.P.A.**
Via Borgonuovo 10
20121 Milano
Tél. : (39.2) 659.62.71
Télex : 322 023 PARIBA I

Norvège
▲ **Banque PARIBAS (1)**
7, Fr. Nansens Plass.
B.P. 1955 - Vika
0160 Oslo 1
Tél. : (47.2) 41.04.20
Télex : 74243 PARIB. N

Portugal
▲ **Claude BALIVET**
Edificio Espanha
Av Antonio Augusto de Aguiar 148
8° A. - Lisbonne 1
Tél. : (351) 54.37.20
Télex : 13683 ALIVET P

Principauté de Monaco
■ **Banque PARIBAS**
19, avenue d'Ostende
B.P. 257 - Monte Carlo
Tél. : (93) 30.08.08
Télex : 469 777 BPPB-MC

Royaume-Uni
■ **Banque PARIBAS**
33, Throgmorton Street
London EC 2N, 2 BA
Tél. : (44.1) 588.75.57
Télex : 886 055 PARIBA G

West End Office
1, Connaught House
Mount Row
London W1Y 5DB
Tél. : (44.1) 491.86.99
Télex : 23555 PARIBA G

Banque PARIBAS CAPITAL MARKETS
17-20 - Lincoln's Inn Fields
London WC 2A 3ED
Tél. : (44.1) 242.01.73

Suède
▲ **Banque PARIBAS**
Grev Turegatan 2
114-35 - Stockholm
Tél. : (46.8) 11.96.65
Télex : 14599 PARISS

U.R.S.S.
▲ **Banque PARIBAS**
Pokrovski boulevard 4/17
Entrée n° 3 - App. 31
101000 Moscou
Tél. : (7.095) 297.34.78
Télex : 413 209 PARBM SU

(1) Bureau transformé en filiale dans le courant de l'année 1985

LA BANQUE PARIBAS DANS LE MONDE

■ succursale
● filiale
▲ conseiller, délégation représentation
✦ banque associée

En Amérique

Argentine
▲ **Carlos HELBLING,**
C/o Maria Lucila
Marcelo T. de Alvear 636
11° Piso - Buenos-Aires
Tél. : (54.1) 311.61.00
Télex : 331977 MARLU

Brésil
▲ **Banque PARIBAS**
Rua da Assembleia,
10/2801 CEP 20011
Rio de Janeiro. RJ
Tél. : (55.21) 221.22.66
Télex : 2130467 CPRB BR

Canada
● **Banque PARIBAS DU CANADA**
Toronto
Exchange Tower
2 First Canadian Place
Suite 2520
Toronto, Ont. M5X IE3
Tél. : (1.416) 365.96.00
Télex : 6218612 PARICAN TOR

Montréal
500 Boulevard Dorchester Ouest Montréal,
Québec H2Z 1W7
Tél. : (1.514) 871.91.61
Télex : 055 619 51

Chili
▲ **Yves Morizon**
C/o Agencias Unidas
Av. Providencia 929
4 piso - Casilla 1190 - Santiago
Tél. : (56.2) 223.84.35
Télex : 340480 UNIDAS CK

Colombie
▲ **Etienne Ramos-Esteban**
Equipelectro
Avenida Caracas 35.02
Apartado Aereo 52-54
Bogota
Tél. : (57.2) 32.90.80
Télex : 44580 ELEC COV

Equateur
✦ **Banco Amazonas**
Avenue Amazonas
y Santa Maria
Casilla 12-11 - Quito
Tél. : (593.2) 54.53.15
Télex : 2393 ED

Etats-Unis
Banque PARIBAS
■ **New York**
Park Avenue Plaza
New York, N.Y. 10055
Tél. : (1.212) 872.70.00
Télex : PARIBAS 424 670

■ **Chicago**
Three First National Plaza
Suite 4900
Chicago, III. 60602
Tél. : (1.312) 853.60.00
Télex : 4330167 PARIBAS CGO

▲ **Houston**
1200 Smith Street
Suite 3100
Houston, Texas 77002
Tél. : (1.713) 659.48.11
Télex : 792 604 BPPB X HOU

▲ **Dallas**
2121 San Jacinto Street
Suite 1580
Dallas, Texas 75201
Tél. : (1.214) 969.03.80
Télex : 730179 PARIBAS DAL

■ **Los Angeles**
One Century Plaza
Suite 3900
Los Angeles, Cal. 90067
Tél. : (1.213) 553.30.10
Télex : 194 803 PARIBA LSAB

▲ **San Francisco**
101 California Street
Suite 3150
San Francisco, Cal. 94111
Tél. : (1.415) 398.68.11
Télex : 172 500 PARIBAS SFO

▲ **Denver**
City Center 4
1801 California Street
Suite 2830
Denver, Colorado 80202
Tél. : (1.303) 293.38.05
Télex : 454 361 PARIBAS DVR

■ **Miami**
Interterra Building
1200, Brickell Avenue
Suite 600
Miami, Floride 33131
Tél. : (1.305) 381.84.00
Télex : 441 303 PARIBAMIA

▲ **Washington**
2000 Pennsylvania Avenue, N.W. - Suite 10300
Washington DC 20006
Tél. : (1.202) 296.25.00
Télex : 440 601 B.P. WSH U1

● **PARIBAS Bank International (Texas) Inc. (Edge act bank)**
1200 Smith Street
Suite 3100
Houston, Texas 77002
Tél. : (1.713) 659.48.11
Télex : 792 604 BPPB X HOU

Mexique
▲ **Banque PARIBAS**
Paseo de la Reforma 359
Piso 6
06500 Mexico, 5, D.F.
Tél. : (52.5) 533.44.74
Télex : 177 75 37 PARBME

Panama
■ **Banque PARIBAS**
Apartado Postal 3660
Balboa, Ancon - Panama
Tél. : (507) 63.50.44
Télex : 3515 PARIBAS PG

Pérou
▲ **Jean Maury**
Avenida Central 643
Piso 9 San Isidro - Lima
Tél. : (33.51) 40.28.65
Télex : 25471 PU JEMAURY

Venezuela
▲ **Banque PARIBAS**
Edificio Cavendes
Piso 4, oficina 402
Avenida Francisco de Miranda
Los Palos Grandes
Caracas 106
Tél. : (58.2) 284.82.78
Télex : 25212 PARIB VE

▲ **Victor Cabezas Erminy**
Residencias Venezuela
Piso 1 - Apartado 1A
Avenida Libertador
El Bosque - Caracas 105
Tél. : (58.2) 71.06.25

En Asie Pacifique

Australie
Banque PARIBAS
▲ **Melbourne**
395 Collins Street,
3rd Floor
Melbourne, Victoria 3000
Tél. : (61.3) 618.92.00
Télex : AA 35 283

Sydney
10, Spring Street
Sydney N.S.W. 2000
Tél. : (61.2) 264.80.00
Télex : AUSOP 73 229

Chine Populaire
Banque PARIBAS
▲ **Pékin**
Hôtel de Pékin
Bâtiment Central
Suite 3136
Chang An Avenue - Beijing
Tél. : (33.86) 58.77.66
Extension 3135 / 3136 / 3137
Télex : 22569 PARBJ CN

▲ **Shanghai**
Shanghai Jin jiang Club
Room n° 58134 Shanghai
Tél. : (33.86) 58.25.82
(Ext. 58.134)
Télex : 33269 PARSH CN

▲ **Canton**
China Hotel
Office Tower Block C
/ Room 311 Guangzhou
Tél. : (33.86) 633.88
(Ext. 2311)
Télex : 44486 PARGZ CN

▲ **Tianjin** (1)
Hôtel de l'Amitié
Suite 206-208
Tél. : (33.86) 39.05.91
Télex : 23 177 TJPTB CN

✦ **Leasepack**
China International
Packaging Leasing co.
Qianmen hotel - Beijing
Tél. : (33.86) 33.87.31
Ext. 225
Télex : 22 089 LEAPA CN

(1) Ouverture en 1985

Corée
■ **Banque PARIBAS**
Kyobo Building, Room 2101
1-1 Jongro, 1
- Ka - Jongro-Ku
GOP Box 438 - Séoul
Tél. : (822) 744.51.51
Télex : K24144 PARIBAS

Hong Kong
■ **Banque PARIBAS**
Gloucester Tower,
39th floor
11, Pedder Street,
Central Hong Kong
GPO Box 11681
Tél. : (852.5) 25.53.96
Télex : 75418 PARHK HX

● **PARIBAS Asia**
Gloucester Tower,
39th floor
Pedder Street
Central Hong Kong
GPO Box 11681
Tél. : (852.5) 25.53.96
Télex : 75418 PARHK HX

Inde
▲ **Banque Paribas**
Akbar Hotel
Chanakyapuri
New-Delhi 110 021
Tél. : (9911) 673251
Télex : 0312863

Indonésie
▲ **Banque PARIBAS**
Borobudur
Intercontinental
Office n° 15 - 3rd floor
Jalan Lapangan Banteng
Selatan - Djakarta
Tél. : (62.21) 37.12.59
Télex : 46165 PARIBAS IA

Japon
Banque PARIBAS
■ **Tokyo**
Yurakucho Denki building,
19th floor
1-7-1- Yurakucho
Chiyoda-Ku
CPO Box 20 - Tokyo 100-91
Tél. : 214.72.61
Télex : 32696 AGBPTJ

▲ **Osaka**
Osaka Kokusai building,
23th floor
30 Azuchimachi 2 chome
Higashi-Ku - Osaka 541
Tél. : (81.6) 271.17.71
Télex : 052 226 41 PARBOS-J

Malaisie
▲ **Banque PARIBAS**
17th floor Mui Plaza
Kuala Lumpur
Tél. : (60.3) 48.43.97
Télex : 30693 BROKL MA

Philippines
▲ **Banque PARIBAS**
C/o Unefico
5th floor APMC building
136 Amorsolo Street
Legaspi Village - Makati
Metro Manila
Tél. : (63.2) 818.61.38
Télex : 64262 PARIBA PN

Singapour
■ **Banque PARIBAS**
39-01 Hong Leong building
16, Raffles Quay
Singapour 0104
Tél. : (65) 222.61.44
Télex : PARSIN RS 20414

● **PARIBAS SOUTH EAST ASIA**
30-01 Hong Leong building
16, Rafles Quay
Singapour 0104
Tél. : (65) 222.61.44
Télex : PARSIN RS 20414

Taïwan
■ **Banque PARIBAS**
Bank Tower, 11th floor
205 Tun Hwa North Road
POB 87526 - Taipei
Tél. : (88.62) 715.19.80
Télex : 27004 PARITPE

Thaïlande
▲ **Banque PARIBAS**
155/3 Soi Mahatlek Luang 1
Off. Rajadamri Road
Bangkok
Tél. : (66.2) 251.51.78
Télex : 20062 PARKOK TH

✦ **Yip in Tsoi finance Ltd**
475 Sri Ayudhya Road
Phayathai, Bangkok 10400
Tél. : (662) 245.58.10
Télex : 89 929 YIPJACKTH

En Afrique et Moyen-Orient

Angola
▲ **Banque PARIBAS**
Rua Dr. Alfredo T. Roni
Predio do B.P.A.
18, Andar - CP 1385
Luanda
Tél. : (244.1) 908.77
Télex : 4088 PARIBAS AN

Nigeria
▲ **Banque PARIBAS**
French Banking Bureau
5, Taofeek Lawal Street
S.W. Ikoyi - Lagos
Tél. : (234.1) 68.12.95
Télex : 21047 FRBKBU NG

Egypte
■ **Banque PARIBAS**
Arab African International Building - 5 El Birgas Street
Garden City - Le Caire
Tél. : (20.2) 273.23
Télex : 20747 BPB CA UN

Bahrain
■ **Banque PARIBAS**
Full Commercial Branch
Bahrain Tower - Ground floor - P.O. Box 5241
Manama
Tél. : (973) 25.31.19
Télex : 8458 B PARIBA BN

Offshore Branch
Bahrain Tower - Ground floor - P.O. Box 5993
Manama
Tél. : (973) 25.92.72
Télex : 9078 PAROFF BN

Emirats Arabes Unis
Banque PARIBAS
■ **Abu Dhabi**
Airport Street
P.O. Box 2742
Tél. : (971.2) 33.55.60
Télex : 22331 PARIBA EM

■ **Dubai**
Khalid Ibn Al Waleed Street - P.O. Box 7233
Tél. : (971.4) 53.29.29
Télex : 45755 PARIBA EM

Iran
▲ **Banque PARIBAS**
193, avenue du Dr Fathemi,
8° étage - Téhéran
Tél. : (98.21) 65.30.95
Télex : 212274 PARB-IR

Oman
■ **Banque PARIBAS**
P.O. Box 425 - Mascate
Tél. : (968) 73.67.40
Télex : 5360 PARISBAS ON

Qatar
■ **Banque PARIBAS**
Rayyan Road -
P.O. Box 2636 DOHA
Tél. : (974) 43.38.44
Télex : PARIBA DH 4268

Conception et Réalisation
SDE, Conseils en information
64, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris.

Photographe : Guy Barbier